



au fil de l'ART

Samedi 29 juin de 14h00 à 18h00

Roms : La mobilisation continue.....p.10

DOSSIER :

Neuilly-Plaisance, la ville de l'artisanat d'art.....p.5 à 7

Centre-ville : Ce qu'il faut savoir sur le projet Foch.....p.18

Sommaire

■ Édito.....	3
■ Courrier des lecteurs.....	4
■ Dossier l'artisanat d'art.....	5-9
■ Démocratie locale.....	10-11
■ Culture.....	12
■ Vie associative.....	13
■ Neuilly-Plaisance au jour le jour.....	14-22
■ Commerces.....	18-19
■ Sortir à Neuilly-Plaisance.....	23-26
■ Commerçants.....	27
■ Nature.....	28
■ Bloc notes.....	29
■ Echo tri.....	30
■ Les jeux du mois.....	31
■ Tribunes.....	32
■ Etat civil.....	33
■ Programme cinéma.....	34-35

Les grands rendez-vous

- **Mardi 4 juin :**
De 18h30 à 21h : Kermesse de l'école maternelle Victor Hugo
- **Mercredi 5 juin :**
De 10h à 17h : Ateliers d'initiation au Foot Freestyle, Parc Kennedy
De 14h à 19h : Journée don du sang, Salle des Fêtes
De 16h30 à 17h30 : Heure du conte pour les 4-6 ans, Bibliothèque municipale
18h45 : Spectacle du Centre Municipal de l'Enfance des Renouillères
- **Vendredi 7 juin :**
De 18h30 à 21h30 : Kermesse de l'école des Cahouettes
De 18h30 à 22h30 : Kermesse de l'école Paul Letombe
A partir de 18h30 : Spectacle du Centre Municipal de l'Enfance Victor Hugo
A partir de 19h30 : Kermesse du Centre Municipal de l'Enfance Léon Frapié
- **Samedi 8 juin :**
De 9h30 à 11h30 : Balade naturaliste "Les orchidées du Parc des coteaux d'Avron"
De 10h à 16h30 : Kermesse de l'école élémentaire Bel Air
A partir de 11h : Cérémonie de commémoration en hommage aux morts pour la France en Indochine, square du Souvenir Français
- **Dimanche 9 juin :**
De 8h à 13h : Lancement de la Bière Nocéenne, Marché du centre-ville
De 10h à 13h : Atelier culinaire, Marché du centre-ville
11h : Apéro du Maire, Café du Marché
15h : Concert de l'Ecole Municipale de Musique, Salle des Fêtes
- **Vendredi 14 juin :**
De 18h30 à 22h : Kermesse de l'école Léon Frapié
- **Samedi 15 juin :**
De 10h à 15h : Kermesse de l'école maternelle Bel Air
10h30 et 11h15 : Contes pour les 0-3 ans, Bibliothèque municipale
De 11h à 17h30 : Kermesse de l'école Paul Doumer
16h : "Contes bigarrés, sous le regard des fées" à partir de 7 ans, Bibliothèque municipale
19h30 : Spectacle "Le Musée" de l'Association des Familles, Salle des Fêtes
- **Dimanche 16 juin :**
15h30 : Spectacle "La danse fait son cinéma" de l'Association des Familles, Salle des Fêtes
- **Mardi 18 juin :**
A partir de 19h : Cérémonie de commémoration pour le 73^{ème} anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle, place Jean Mermoz
- **Samedi 22 juin :**
De 12h à 19h : Fête du Parc, prairie du Parc des coteaux d'Avron
17h : Remise des prix du 25^{ème} Tournoi Haberstich, stade municipal
20h30 : Soirée Dancefloor des plus de 20 ans, Salle des Fêtes
- **Dimanche 23 juin :**
De 13h45 à 17h45 : Spectacles de fin d'année de l'association HEMAN, Salle des Fêtes
- **Vendredi 28 juin :**
De 18h à 22h : Kermesse de l'école élémentaire Victor Hugo
20h30 : Concert Trop Plein de Sons, Espace Concert de la Bibliothèque municipale
- **Samedi 29 juin :**
De 14h à 18h : Journée culturelle "Au Fil de l'Art", Centre-ville, Plateau d'Avron et Bords de Marne

Le programme **Cinéma**



"La Fauvette" Informations 01 41 53 34 98

Neuilly-Plaisance Echos

Le Mensuel des Nocéens - Hôtel de Ville - 6, rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance - 01 43 00 96 16 - Directeur de la publication : Christian Demuynek - Collaboration : P. Guillamot - F. Baron - Y. Azoune - J. Egger - J.M. Morin - C. Blondin - F. Rola - Crédits Photographiques : Mairie de Neuilly-Plaisance - Photos non-contractuelles - PAO-GRAVURE-IMPRESSON : La Station Graphique - Zone Industrielle les Richardets - 14/16, rue du Ballon - 93165 Noisy-le-Grand Cedex - Tél : 01 48 15 58 10 - Imprimé sur papier recyclé.





“Neuilly-Plaisance, cœur de vie”

“ Vivre ensemble. Cette devise, parfois galvaudée, prend son sens dans notre ville. Le principal investissement de cette année 2013, le réaménagement du centre-ville, a été concerté pendant plusieurs années afin de trouver l'équilibre entre les besoins commerciaux, les besoins des riverains, les attentes des Nocéens et l'attractivité de ce quartier central pour des clients des villes environnantes. Les travaux commenceront cet été et le dialogue continu entre la Ville et les commerçants signera la réussite de ce projet qui profitera à tous. Vivre ensemble, c'est aussi travailler pour chacun, dans l'intérêt général. C'est la raison pour laquelle aucun secteur d'activité n'est oublié dans les investissements : la réalisation d'une nouvelle crèche, l'agrandissement de l'école maternelle Foch, la nouvelle bulle de tennis pour les sportifs après la réalisation du terrain synthétique en 2012, la mise en place du dispositif “Booste ta scolarité” et de la bourse pour le permis de conduire pour les jeunes, des

travaux de voirie dans tous les quartiers de la ville, la rénovation du Foyer de l'Amitié - L'Escapade pour les aînés...

Vivre ensemble, c'est aussi profiter du cadre de vie qui nous réunit, que nous avons choisi et que nous sauvegardons malgré les tentations d'urbanisation massive auxquelles certains maires cèdent. A Neuilly-Plaisance, au contraire, j'ai fait le choix de préserver les espaces verts et même de les étendre. Ainsi, la Ville a acheté, ces dernières semaines, plusieurs hectares de terrain sur le Plateau d'Avron. Le Parc inauguré le 31 décembre 1999 s'agrandit donc et la perspective de la création d'un Parc Intercommunal reliant Rosny-sous-Bois approche. Je propose désormais de participer à sa valorisation en donnant quelques heures pour rendre à cet ancien terrain minier son aspect charmant et bucolique.

Vivre ensemble, c'est faire de Neuilly-Plaisance une commune dynamique, vivante. Vous avez été nombreux à profiter du “Prin-

temps des commerces de qualité” et je me réjouis que cette manifestation, que j'ai souhaité organiser pour valoriser les commerçants de proximité et de qualité, ait connu le succès. En juin, j'ai souhaité mettre les artistes nocéens à l'honneur, pour qu'ils montrent et démontrent leur talent, leur créativité, leur savoir-faire.

Vivre ensemble, c'est enfin pouvoir se rassembler autour d'événements festifs et gratuits. La Fête du Parc qui se déroulera le samedi 22 juin en est un exemple. Il sera suivi, dans la soirée, d'un Dancefloor des plus de 20 ans, pour prolonger la fête dans la convivialité.

Vivre ensemble à Neuilly-Plaisance, ce n'est pas une expression, c'est un Art de vivre !

Bonne lecture à tous.

Christian DEMUYNCK

■ Courrier des lecteurs

“ **J’ai reçu le courrier du Maire par lequel il explique que la délinquance a augmenté. Alors que Neuilly-Plaisance était la ville la plus sûre du département en 2012, il semblerait que les choses changent malheureusement. Face à cette situation, que fait la Ville ?**

Pierre G.

Monsieur, ces derniers mois, une recrudescence des cambriolages, en particulier, est malheureusement constatée. La Ville s’est donc mobilisée à l’initiative de notre Maire. Notre Police Municipale multiplie ainsi ses rondes et sa présence sur le terrain. Celle-ci sera renforcée par 6 nouveaux agents de sécurité, dont 4 sont déjà opérationnels.

Christian DEMUYNCK a naturellement rencontré le Préfet, ainsi que le Commissaire de Police afin que leurs effectifs soient plus présents, attentifs et réactifs. Une réunion, en présence du Commissaire, se déroulera le 26 juin prochain, à la salle des mariages, à 19h00. L’occasion d’aborder toutes les questions relatives à la Sécurité en présence des élus et des responsables des Polices Municipale et Nationale.

Votre vigilance citoyenne est également un élément fort pour lutter contre l’insécurité : n’hésitez pas à contacter la Police Municipale (01 43 00 73 30 ou 06 62 25 48 92) ou la Police Nationale (01 56 49 10 10 ou le 17) en cas de problème. Nous vous rappelons également que la Mairie est joignable 24h/24 et 365 jours par an (01 43 00 96 16).

Enfin, dans quelques semaines, l’implantation d’un dispositif de vidéo-protection, dans certaines zones de la ville, sera un élément de plus à notre disposition en matière de sécurité. Les travaux débiteront cet été.

La Municipalité est donc fortement mobilisée afin de défendre votre tranquillité. ”

“ **Mon époux et moi sommes âgés. Nous rencontrons des difficultés pour nous déplacer. Nous souhaitons donc vous remercier d’avoir mis en place le service des navettes municipales qui nous change la vie. Merci de penser aux personnes âgées et ayant des problèmes de mobilité.**

Marie R.

Madame, la Ville porte une attention toute particulière à simplifier la vie des Nocéens. Service voiturier, espace famille, permanence téléphonique 24h/24... nous multiplions les actions afin de rendre la vie agréable à tous nos concitoyens. C’est cela une ville à taille humaine et proche. Ce sont de tels services qui contribuent à notre art de vivre. Le service des navettes municipales rencontre ainsi un franc succès. Utilisé régulièrement par les plus anciens ou les personnes en situation de handicap, il facilite la vie de nombreux de nos concitoyens. Nous sommes donc ravis que vous en profitez et puissiez vous déplacer en toute tranquillité. ”



Avec l'artisanat d'art, la Ville mise sur l'authenticité

Jour après jour, la Municipalité agit pour construire une ville toujours plus exceptionnelle. Une exception qui s'articule autour de valeurs et de forces bien précises qui font tout l'art de vivre nocéen. L'une de ces forces, c'est la promotion de l'artisanat d'art, véritable singularité dans l'Est francilien, et grande fierté pour Christian DEMUYNCK, maire de la commune.

Dossier l'artisanat d'art

Excellence et savoir, un art de vivre bien nocéen

Le printemps des commerçants, qui s'est déroulé le 25 mai dernier, a mis en lumière, une fois de plus, la richesse et la qualité de nos commerces. Leur proximité, leur variété et l'accueil de nos commerçants constituent quelques-unes des forces de notre Ville.

Forte de cette identité marquée par notre commerce local, Neuilly-Plaisance peut également être fière de compter de nombreux artisans d'art. Dans leurs ateliers, ils témoignent, chaque jour, d'un savoir-faire, d'une passion et de techniques qui concourent à la richesse de notre Ville.

La Ville de Neuilly-Plaisance a à cœur de soutenir les Nocéens engagés : nos artisans d'art savent ainsi pouvoir compter sur l'appui et la mobilisation de notre commune. Depuis plusieurs années, la municipalité multiplie les actions et animations, en lien avec ces passionnés.

A l'initiative de **M. le Maire** et de **Nathalie SEIGNEUR**, Maire adjoint au Commerce et à l'Artisanat, l'année 2012 avait d'ailleurs été placée sous le signe de l'Artisanat. Les journées portes ouvertes "Secrets et confidences", qui se sont déroulées au printemps dernier, ont ainsi mis sous les projecteurs ces artisans et leur savoir-faire.

Pendant 2 jours, le public a pu découvrir les coulisses de leurs ateliers d'art. Les démonstrations et les explications de nos artisans ont sensibilisé les citoyens à ces activités si singulières. Au-delà de présenter leurs techniques, nos artistes ont dévoilé leur passion et leur recherche perpétuelle de l'excellence.

En parallèle à ces visites, le concours départemental et régional "Un des meilleurs apprentis de France" a accueilli un public nombreux et curieux. 120 jeunes ont présenté leurs œuvres aux 80 jurés.

L'exposition de photographies, pour sa part, a permis de sortir de l'anonymat des artistes nocéens aussi talentueux, que discrets.

Méconnu, l'artisanat d'art est exigeant, mais Ô combien valorisant. Certains de nos artisans collaborent avec des grandes marques du luxe. Cependant, il n'est pas rare de voir certains ateliers fermer, faute d'artistes talentueux susceptibles de leur succéder.



M. Raymond TOURAOU, ébéniste

Dossier l'artisanat d'art

La Municipalité a donc souhaité sensibiliser tout particulièrement les jeunes Nocéens à ces métiers d'exception. Par exemple, durant le Mois de l'Artisanat, en octobre 2010, des élèves ont pu visiter les ateliers de nos artistes, ainsi que le Salon des Meilleurs Ouvriers de France qui se déroulait à la Salle des Fêtes. Par ces initiatives, l'équipe municipale a contribué concrètement à l'épanouissement de nos enfants et à valoriser des métiers désormais trop rares.

Toutes ces actions, ainsi que la création, en 2012, du label "Métiers d'Excellence à Neuilly-Plaisance", contribuent à défendre, et plus encore à valoriser l'artisanat d'art nocéen. Celui-ci fait partie intégrante de notre patrimoine local, pour notre plus grande fierté et celle de tous les Nocéens.



M. Patrick Montourcy - Menuisier Agencement



M. Jean-Luc Brevart - Créateur d'herbier

Dossier l'artisanat d'art

Le 29 juin, venez flâner en ville... au fil des arts



A l'occasion de la journée "Au fil de l'Art", le 29 juin prochain, les artistes de notre ville vous présenteront et vous initieront à leurs activités favorites. A travers les rues de Neuilly-Plaisance, ils vous offriront des spectacles et feront vivre, sous vos yeux, leurs passions. Danseurs, sculpteurs, dessinateurs, peintres, troupes de théâtre, photographes (...) se produiront pour votre plus grand plaisir.

Bords de Marne, Cœur de ville, Plateau d'Avron, autant de lieux pour profiter de cette journée exceptionnelle où les talents seront mis à l'honneur.

En donnant **"carte blanche"** à nos **artistes**, la Municipalité contribue à mettre en valeur toutes celles et ceux qui participent à la vie nocéenne et au dynamisme de notre Ville. **"Une fois de plus, nous avons souhaité valoriser le monde associatif et artistique. Cette journée s'inscrit pleinement dans l'esprit qui anime**

notre vie culturelle. Cet esprit repose sur un principe fort, partagé pleinement avec nos associations : la Culture nocéenne s'épanouit

avec les Nocéens et grâce aux Nocéens." souligne M. le Maire.

En collaboration avec nos associations et les nombreux artistes passionnés que compte Neuilly-Plaisance, cette journée permettra de mettre en lumière la richesse de notre vie culturelle. **"Cet événement est le fruit de notre relation étroite avec le monde associatif. Ce lien qui nous unit, nous a permis de mettre en place, ensemble, une programmation éclectique. Certains découvriront ces talents nocéens, d'autres les redécouvriront sous un nouveau jour"** remarque **Serge VALLEE**, Maire adjoint à la Culture.

A quelques jours des vacances estivales, "Au fil de l'Art" est un rendez-vous à ne pas manquer. Au-delà de permettre à nos associations de se produire de manière originale, cette initiative aiguisera la curiosité de toutes celles et ceux qui flâneront au gré de nos rues et des spectacles.





Vos grands rendez-vous à ne pas manquer :

- **A 14h : Spectacle de danse classique** accompagné d'un orchestre d'instruments classiques, Place Stalingrad
 - **A 14h : Atelier cinématographique**, Cinéma "La Fauvette" (sur inscription*)
 - **A 14h : Randonnée dans la ville** sur le thème de l'Architecture, Départ Cour de la Mairie (sur inscription*)
 - **A partir de 14h : Démonstrations participatives de danses, yoga et Gymnastique volontaire** sur la scène du terrain stabilisé, square Perdrigé
 - **A 14h : Atelier de sérigraphie** à la Maison de la Création (adultes) (sur inscription*)
 - **A partir de 14h30 : Cours de Yoga**, bords de Marne
 - **De 14h à 14h45 : Scénettes** interprétées tous les quarts d'heure, Place Stalingrad
 - **De 14h à 15h30 : Atelier manipulation de marionnettes** au rez-de-chassée de la Maison de la Création (sur inscription*)
 - **De 14h à 17h : Réalisation d'une fresque participative** sur la place du Marché
 - **A partir de 15h : Initiation et démonstration d'instruments de musique**, Place Stalingrad
 - **De 15h à 17h : Réalisation de portraits d'enfants à l'aquarelle** à la Maison de la Création
 - **A 16h : Atelier de sérigraphie** à la Maison de la Création (ados) (sur inscription*)
 - **A 16h : Atelier cinématographique**, Cinéma "La Fauvette" (sur inscription)
 - **16h30 : Conférence d'Histoire de l'art** "Si Neuilly-Plaisance m'était contée...", Cour de la Mairie
 - **A 17h : Spectacle de danse classique** accompagné d'un orchestre d'instruments classiques, Place Stalingrad
- Toutes les heures, démonstrations de Hip-Hop et concerts des groupes TPS, Place du Marché**

*sur le site internet de la ville www.mairie-neuillyplaisance.com

Installation illégale au Plateau d'Avron : La mobilisation a payé mais continue

Depuis plusieurs semaines, l'installation illégale d'un camp de Roms au Plateau d'Avron, à Rosny-sous-Bois, à proximité directe de notre ville, pose des difficultés. Ce camp devrait être bientôt démantelé, grâce à la mobilisation des riverains, d'associations et des élus, ainsi qu'à la rencontre, le 12 avril dernier, entre **Christian DEMUYNCK** et le Préfet de Seine-Saint-Denis.

"Le Préfet nous a informés que ce camp sera évacué le 24 juin prochain. Un commandement de quitter les lieux leur a déjà été délivré. Depuis, je multiplie les contacts, en lien avec Claude CAPILLON, Maire et Conseiller Général de Rosny-sous-Bois, les citoyens et les associations, afin que cette décision soit respectée" indique notre Maire.

Les dégradations environnementales dans cette zone du Parc intercommunal, classé Natura 2000, sont sérieuses. Les associations de défense de notre environnement et de notre cadre de vie se sont donc fortement mobilisées. Malheureusement, les riverains nocéens ont également subi des nuisances liées à l'installation de ce camp.

Josette PELISSIER, Maire adjoint déléguée à la Sécurité, précise : *"La Police Nationale et les policiers municipaux de Neuilly-Plaisance et de Rosny-sous-Bois resteront vigilants jusqu'au démantèlement de ce camp qui est loin de répondre aux conditions humaines, sanitaires et de sécurité. Une attention particulière est également portée à la tranquillité du quartier."*

Jusqu'au démantèlement, notre Maire reste attentif : *"Malgré l'avis d'expulsion, la mobilisation des Nocéens et le fait que Neuilly-Plaisance soit l'une des seules villes du département à avoir créé une aire d'accueil pour les gens du voyage, nous ne sommes pas à l'abri, comme l'a été Rosny-sous-Bois, de ces installations illégales. Avec les riverains et le concours des forces de l'ordre, nous sommes donc vigilants"*.

Depuis plusieurs mois, les médias relaient en effet la multiplication de ces implantations sauvages, en particulier en Seine-Saint-Denis, département qui accueille la plus forte concentration de Roms. Rappelons que la France accueillerait entre

20 000 et 30 000 d'entre eux.

Dans ces squats, les accidents, incendies, blessés sont nombreux et se retrouvent chaque jour, ou presque, dans les pages des faits divers. Inquiétant.

"Ces camps pausent de vrais problèmes : d'intégration, de logement, d'emploi, de santé publique, d'éducation, de sécurité (...) soit pour les Roms, soit pour les riverains. Cette situation est inquiétante car les Maires ne disposent ni des moyens, ni des compétences suffisantes pour lutter efficacement contre ces implantations et leurs conséquences. Chaque jour, les élus locaux craignent qu'un drame ne se produise. Nous gérons, tant bien que mal, les problèmes, alors que nous avons les mains liées" souligne le Maire.

En effet, face à la question des Roms, la schizophrénie guette. Comme la presse l'a récemment rappelé, si le Gouvernement appelle à la fermeté par la voix du Ministre de l'Intérieur, ce dernier a également publié, le 26 août 2012, une circulaire imposant,



avant tout démantèlement des camps, de procéder à un diagnostic social et de proposer des solutions d'hébergement et d'insertion aux populations concernées. *"Cependant, ni les villes, telle Neuilly-Plaisance, ni l'Etat, ne sont en mesure de reloger ces familles. La situation actuelle est schizophrénique et Kafkaïenne"* remarque notre Maire.

Les élus locaux sont donc démunis. Pour le Premier Magistrat de la Ville *"cette situation contribue à alimenter la crise de confiance des citoyens envers les institutions, voire les élus. Cela ne peut plus durer."*

Engagé à ce que des mesures concrètes et efficaces soient enfin prises, le Maire de Neuilly-Plaisance a donc décidé de mobiliser tous les élus et décideurs : *"J'ai sollicité tous les Maires de Seine-Saint-Denis, le Président du Conseil Général, les Députés et Sénateurs franciliens, tous les Députés européens élus en Ile-de-France. J'ai également alerté plusieurs Commissaires européens, le Ministre de l'Intérieur, la Garde des Sceaux ainsi que le Ministre délégué des Affaires européennes. J'ai proposé l'organisation d'une rencontre afin que nous essayons de trouver des solutions"*.

Cette mobilisation paraît d'autant plus nécessaire que l'année 2014 arrive à grands pas. Rappelons que dès le 1er janvier prochain, la Roumanie intégrera l'Union Européenne. De nombreux élus locaux craignent dès lors ne pouvoir faire face à l'arrivée massive de Roms et aux installations, toujours plus nombreuses, de camps illégaux.

Depuis plusieurs années, le financement européen pose également question. La Commission Européenne dans sa communication au Parlement européen du 5 avril 2011 rapporte ainsi qu'*"il existe à l'heure actuelle une programmation de 26,5 milliards d'euros de concours financier pour soutenir les efforts des Etats membres dans le domaine de l'intégration sociale, y compris pour l'aide à la population Rom"*.

Ce chiffre de 26,5 milliards d'euros n'est donc pas sans attirer l'attention et les interrogations de nombreux élus et citoyens.

"Beaucoup s'interrogent en effet pour savoir où vont ces milliards et s'ils sont efficacement dépensés" rappelle le Premier Magistrat qui précise que *"l'Europe et les Etats doivent sans doute mener un travail de communication et d'explication sur la*

façon dont ces fonds sont gérés mais également s'interroger sur les destinataires de ces aides".

Notre Maire souligne ainsi que *"La Ville de Neuilly-Plaisance ne dispose d'aucune aide financière pour lutter contre les implantations illégales des Roms et les conséquences de ces installations. Force est donc de constater que les Maires sont seuls, sans moyens"*.

En mobilisant tous les élus, quelle que soit leur sensibilité politique, et en engageant ce débat, le Premier Magistrat de la Ville souhaite *"que les Maires soient davantage écoutés, entendus et disposent, enfin, de moyens à la hauteur des enjeux. Il faut avoir un discours responsable et entamer un débat sur cette question. Certes, certains la politisent, cependant, à mon sens, ce n'est pas en niant ces problèmes qu'on les fait disparaître. Il faut donc agir"*.

Pour notre Maire, la mobilisation continue. Selon lui, c'est un problème plus global qui va sans doute émerger *"La voix des Maires de banlieue doit être entendue de l'autre côté du périph", à Strasbourg et à Bruxelles. Il est urgent que les Maires, qui font face, chaque jour, aux difficultés, soient davantage soutenus"*.

La Sécurité à Neuilly-Plaisance : Parlons-en !

Afin de répondre à toutes vos questions sur la Sécurité, M. le Maire vous donne rendez-vous le **26 juin à 19h00** à la salle des mariages, à l'Hôtel de Ville.

A cette occasion, notre Maire et le **Commissaire de Police** chargé de notre ville, en présence de **Josette PELISSIER**, Maire-adjoint à la Sécurité et du responsable de la Police Municipale répondra à toutes vos interrogations.

Sentiment d'insécurité, incivilités, faits de délinquance dont vous avez été victime, précautions à prendre à quelques jours des départs en vacances, actions menées pour votre tranquillité, problèmes de stationnement (...) autant de sujets qui seront l'occasion d'un débat avec les acteurs de votre Sécurité.

Cette réunion permettra ainsi, une fois de plus, un échange direct sur ce sujet prioritaire pour les Nocéens et l'équipe municipale. Cette rencontre s'inscrit également dans l'ensemble des dispositifs mis en place par la collectivité afin de lutter contre l'insécurité.

Trop Plein de Sons : toujours plus de talents, toujours plus d'ambition !

Né de la rencontre des jeunes talents de Neuilly-Plaisance avec la Municipalité, TPS met de la musique au cœur de notre ville depuis 2005. Retour sur ce festival qui rime avec passions, talents et fêtes.

Lancé en 2005 à l'initiative de **Christian DEMUYNCK**, passionné de musique, le festival Trop Plein de Sons regroupe aujourd'hui plus de 60 groupes, de nombreux concerts, un studio d'enregistrement et de répétitions et beaucoup de talents !
"Nous souhaitons offrir aux groupes de la ville la possibilité de répéter, de jouer, de se faire connaître. Nous avons déployé des moyens importants, en mettant gratuitement à disposition des musiciens un studio équipé et des techniciens. Ils peuvent ainsi travailler dans de parfaites conditions", explique M. le Maire.

2013, un début d'année toujours aussi rythmé pour TPS

Après la grande audition du 19 janvier, qui a lancé la saison et permis au festival de recruter de nouveaux talents, les répétitions et les concerts se sont enchaînés à une cadence soutenue. L'espace concert de la Bibliothèque municipale accueille notamment un concert par mois, avec des styles mu-



sicaux variés, faisant très souvent salle comble. Le dernier a eu lieu le 26 avril dernier et a laissé la place à Jordan, Corde Red et EKT, trois groupes du festival à l'univers Rap et Hip Hop... Un succès !
Ce début d'année a également été marqué par le lancement d'un blog consacré à TPS pour retrouver toutes les informations sur le festival et sur les groupes : www.tropleindesons.fr

A VOS AGENDAS : les prochains concerts à ne pas manquer !

Le 28 juin, soirée Hard Rock, Métal à la bibliothèque

Trop Plein de Sons revient, le vendredi 28 juin à 20h30, à l'espace concert de la bibliothèque municipale. Horla et Unhealed, groupes à l'univers musical Hard Rock, Métal, vous feront vibrer avec leurs sons et leur énergie que rien n'arrête ! Découvrez-les ou redécouvrez-les le temps d'une soirée TPS !



Espace concert de la bibliothèque

11, rue du Général de Gaulle
Vendredi 28 juin 2013, à 20h30
Tarif : 5€ (le nombre de places étant limité, pensez à réserver vos billets à l'avance sur le site Internet de la ville www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie).

Les 13 et 14 septembre, grand festival TPS de 2 jours, à Paris, au Cabaret Sauvage

Pour encourager le travail et l'implication de nos artistes en herbe, la Mairie de Neuilly-Plaisance offre au festival Trop Plein de Sons, une escale parisienne. Rendez-vous est pris pour deux jours de musique et d'ambiance folle, les 13 et 14 septembre 2013 au Cabaret Sauvage, lieu incontournable de la nouvelle scène musicale française.



Grande audition Trop Plein de Sons, le 19 janvier 2013



Concert spécial Rap et Hip Hop, le 28 avril 2013

Le Lions Club : Plusieurs actions pour financer l'achat d'un véhicule pour la MAS

Le Lions Club s'investit depuis de nombreuses années au sein des communes pour aider financièrement à la concrétisation d'actions sociales. La section nocéenne organise régulièrement des spectacles afin de récolter des fonds pour des œuvres solidaires locales. Ainsi, le week-end des 25 et 26 mai derniers, à la Salle des Fêtes, le Lions Club a une fois de plus ravi le public avec son spectacle "Aux portes du succès 2 - En route vers Hollywood". Cette comédie musicale de Matthieu GRENIER, accompagné de ses 150 danseuses, mettait en scène Alicia, une talentueuse jeune femme désireuse de vivre sa passion d'artiste et le rêve hollywoodien.

Un show visuel époustouflant réalisé pour le plus grand bonheur du public mais aussi pour une noble cause : achever de financer le véhicule offert quelques jours auparavant à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Neuilly-Plaisance, véhicule permettant le transport des personnes polyhandicapées. Une remise officielle des clés a été organisée le 15 mai dernier. **Pierre GAUVERIT**, président du Lions Club Neuilly Dhuy, a eu le plaisir de



Remise des clés devant le fameux véhicule offert grâce aux fonds récoltés par le Lions Club Neuilly Dhuy

remettre les clés à **Marie-Noëlle BOISSEUX**, directrice de la Maison d'Accueil Spécialisée, en présence de **Christian DEMUYNCK** et de nombreux membres du Lions Club.

HEMAN : référence incontournable du monde de la danse urbaine

En 2002, Richard et Claise M'Passi, deux danseurs Hip-Hop passionnés, créent le centre de danse HEMAN avec l'ambition de faire découvrir l'univers du Hip-Hop en le sortant des clichés communautaires de l'époque.

Encadré par des professeurs expérimentés, le centre est ouvert à tous les passionnés et curieux, sans obligation de niveau ou d'âge. Outre les cours proposés, l'association organise également de nombreux événements qui rythment l'année.

Le concours H Quality, les 27 et 28 avril

Organisé pour la première fois à Neuilly-Plaisance par l'association HEMAN, le Battle H Quality a réuni de nombreux danseurs de Hip Hop deux jours durant, pour des affrontements chorégraphiques ou 1 contre 1 donnant lieu à un spectacle éblouissant de technique et d'audace.

Le spectacle de fin d'année, le 23 juin prochain

Grands amateurs de danse ou simple curieux, rendez-vous le dimanche 23 juin, à 13h45 et 17h45, à la Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch, pour le spectacle de fin d'année de l'association, où amateurs et professionnels vous en mettront plein les yeux ! Réservez vos places sur : <http://smarturl.it/heman2013>



Centre de danse HEMAN
Informations pratiques
Adresse :
 3, avenue Marcel Dassault
 Tél : 01 43 00 17 73
 Site : www.heman.fr

■ Neuilly-Plaisance au jour le jour

Le Foyer de l'Amitié fait peau neuve et change de nom

"Le Foyer de l'Amitié" devient "le Foyer de l'Amitié - L'escapade". C'est sur proposition du Conseil des Aînés et après consultation auprès de la totalité des adhérents que ce nouveau nom a été choisi pour cette structure municipale qui accueille les seniors de Neuilly-Plaisance. Un nom devenu officiel depuis l'inauguration dans les locaux rénovés qui s'est déroulée ce vendredi 26 avril en présence d'une centaine de personnes.

En effet, qui dit nouveau nom, dit nouvelle jeunesse. C'est pourquoi la Ville a entrepris des travaux depuis le mois de janvier : peintures, réaménagement de l'intérieur de la grande salle du foyer et des bureaux. Et pour que le renouveau soit total, ce nouveau nom figure fièrement sur le bâtiment.

A l'occasion de cette inauguration, des sculptures ont été mises à disposition exceptionnellement par l'Atelier

de Plaisance, représentée par **Marc LANGLAIS**, président de l'association. Des toiles ont également été prêtées par des artistes locaux : **Denise LEPETITCORPS, Odette DEDIEU, Marie-Claude DELETTRE, Luce DEMOUTE, Claude DUBOIS, Angèle FOLLEVILLE, Rachel GAILLARD, Nicole GUEZ, Evelyne GUILMARD, Gisèle HERMAN, Yvette LE MOAL, Myriam PINET et Monique SUBIL.** Inaugurant ce nouvel espace, **Christian DEMUYNCK**, maire de la commune, entouré d'**Alain GARRIGUES**, Conseiller municipal délégué au Foyer de l'Amitié, et de ses adjoints **Elise BRECHU**, déléguée à la Jeunesse, **Jean-Philippe MALAYEUDE**, délégué aux Finances, et **Serge VALLEE**, délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation, a tenu à mettre à l'honneur



La vitrine du "Foyer de l'Amitié - L'escapade" a été mise en valeur grâce à un film adhésif coloré et élégant

les artistes. Le fleuriste "Flor Décors" a également été remercié pour avoir fourni de magnifiques compositions qui ont égayé les lieux.

Cette grande journée fut également l'occasion pour le Maire de souhaiter les traditionnels anniversaires. Ainsi, le mois d'avril a permis de célébrer pas moins de 11 anniversaires : **Huguette DELPIERRE, Geneviève GERMANEAU, Conception GREGORI, Janine LEGAL, Louise LEVEQUE, Andrée TEZIC, Christiane BARJAVEL, Noëlle HYUNH, René-Etienne BONINI, Michel LEMOINE et Manuel RODRIGUES.**



M. le Maire a inauguré les locaux rénovés et embellis, aux côtés d'**Alain GARRIGUES**, Conseiller Municipal délégué au Foyer de l'Amitié, et de ses Maires-adjoints, **Jean-Philippe MALAYEUDE**, délégué aux Finances, **Elise BRECHU**, déléguée à la Jeunesse, et **Serge VALLEE**, délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation.



Dans la grande salle du foyer rénové, une centaine d'adhérents étaient présents pour l'inauguration



Le Maire a souhaité les anniversaires des adhérents du foyer qui ont soufflé leurs bougies au mois d'avril

Le "Foyer de l'Amitié - L'escapade"

est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30.

De nombreuses activités sont proposées et des sorties régulières sont organisées à la journée (spectacles, excursions, promenades) ainsi que des voyages de 2 à 15 jours.

Renseignements sur place au 12 rue du Général de Gaulle, ou par téléphone au 01 43 00 67 28.

Le foyer possède une annexe au Plateau d'Avron, située au centre municipal d'activités, 44 avenue des Fauvettes, ouverte tous les lundis de 14h30 à 18h.

Retrouvez les tarifs, horaires et planning des activités sur le site internet de la Ville : www.mairie-neuillyplaisance.com - Rubrique "A tout âge"

Une conférence qui a marqué les esprits

Le lundi 22 avril, à la Salle des Fêtes, 170 personnes ont assisté à la conférence du Docteur BESSE, gériatologue.

Organisée par le CCAS pour sensibiliser le public à cette problématique, la conférence abordait le thème de la mémoire. Spécialiste du sujet, le docteur a expliqué le fonctionnement du cerveau et

les soucis de mémoire liés à l'âge, en abordant notamment la maladie d'Alzheimer. En fin de conférence, des "trucs et astuces" ont été donnés pour permettre de stimuler la mémoire et l'entretenir. Il a été conseillé, par exemple, de tenir un cahier contenant les faits marquants de chaque jour et d'essayer de temps en temps de

se souvenir de ce que l'on a fait le lundi de la semaine précédente et vérifier ensuite la véracité des souvenirs, ou encore, de choisir cinq mots, les visualiser mentalement pour mieux s'en imprégner et tenter de les retenir et les réciter plusieurs heures après.

Carnet de voyage de l'A.T.C.I.

Du 5 au 16 avril dernier, l'A.T.C.I. (accueil - tourisme - comité d'initiative) a effectué un voyage à Cuba. Un circuit complet au pays de la salsa, du cigare et du rhum.

Un voyage à la rencontre du peuple cubain avec les visites de La Havane, capitale culturelle du pays, Vinales, région du tabac, Trinidad, ancienne capitale du nouveau monde... Tous les Nocéens du groupe garderont le souvenir du peuple cubain, fier de ses origines et surtout fier de sa musique qui représente le moteur de son existence.

Les prochaines sorties de l'A.T.C.I.

Dimanche 9 juin

La Loire de Meung-sur-Loire à Beaugency "Visite guidée des châteaux et des villages". (Tarif : 70 €).

Du jeudi 20 juin au Dimanche 23 juin 2013

Voyage en Bretagne et dans le golfe du Morbihan : Nantes, Vannes, Belle-Ile-en-Mer, Carnac, Auray (Tarif : 630 €).



L'A.T.C.I. à Cuba !

Tout roule à Neuilly-Plaisance !

La municipalité s'est récemment dotée de deux véhicules supplémentaires : un car et d'une navette supplémentaires.

Un nouvel autocar à Neuilly-Plaisance

La Mairie a fait l'acquisition d'un nouvel autocar qui sera mis à disposition des écoles, du Foyer de l'Amitié et des associations sportives et culturelles nocéennes.

Inauguration d'une navette le 17 mai

Ce vendredi 17 mai, Christian DEMUYNCK, Maire de la commune, et Nathalie SEIGNEUR, adjointe au Maire déléguée à l'Activité Economique, au Commerce et à l'Artisanat, ont inauguré les deux navettes.

Pour l'occasion, une vingtaine de commerçants et entrepreneurs étaient pré-



sents. La première, en circulation depuis plusieurs mois, est utilisée pour le service municipal des navettes gratuites, disponible 5 jours sur 7 pour tout public, majoritairement pour les personnes âgées et à mobilité réduite. Depuis sa mise en circulation, les demandes ont quasiment doublé. La seconde

navette, mise en circulation plus récemment, est mise à disposition des services municipaux, notamment le service jeunesse, et des élus.

La Ville se recueille à la mémoire des victimes de la Seconde Guerre Mondiale

Dimanche 28 avril, Journée de la Déportation, c'est sous la présidence d'**André PELISSIER**, premier Adjoint au maire délégué aux Affaires Scolaires et à l'Enfance, que s'est déroulée la 68^{ème} cérémonie officielle, en présence de **Pierre FACON**, Conseiller général par ailleurs Conseiller municipal délégué aux Affaires générales, à l'Etat Civil et au Cimetière, de **M. KAKOU**, président de l'association "Judaïsme et culture", de **Jean-Pierre MIQUEL**, président du Comité départemental Charles de Gaulle, des responsables d'associations locales

d'anciens combattants, du Souvenir, de la Croix-Rouge française, ainsi que des Nocéens et Nocéennes venus nombreux.

En ce jour du souvenir, Neuilly-Plaisance s'est recueillie à la mémoire des millions de femmes, hommes et enfants, dont de nombreux habitants de Neuilly-Plaisance.

Mercredi 8 mai, c'est sous la présidence de **Christian DEMUYNCK**, maire de la commune, que s'est déroulée la cérémonie commémorant le 68^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945, en présence de **Pierre FACON**, de nombreux élus municipaux, des responsa-

bles des associations, d'anciens combattants, du Souvenir, de la Croix Rouge et de nombreux habitants.

A l'occasion de ce moment de recueillement, des fleurs ont été déposées aux pieds des différents monuments et stèles consacrées au souvenir, hommage émouvant dans une atmosphère solennelle pour toutes les victimes des différentes guerres, dont des Nocéennes et Nocéens, morts "pour la France".

A cette occasion, M. le Maire a remis la Croix du Combattant, au titre des Opération Extérieures (Opex) à **Bertrand GIBERT**, vice-président de l'UNC.



Le 8 mai - Christian DEMUYNCK, entouré par Paul BUTIN, jeune Nocéen, et Pierre FACON, Conseiller général de Seine-Saint-Denis, ont déposé une gerbe de fleurs au Monument aux Morts



Le 28 avril - André PELISSIER, adjoint au Maire délégué aux Affaires Scolaires et à l'Enfance, et Pierre FACON, Conseiller général, ont déposé une gerbe au pied de la Stèle du Souvenir.



Le 8 mai - Bertrand GIBERT, vice-président de l'UNC, s'est vu remettre par M. le Maire la Croix du Combattant au titre des Opération Extérieures (Opex)

Do you speak “Booste ta scolarité” ?

Initiée début 2013 par la Ville de Neuilly-Plaisance, “Booste ta scolarité” propose aux jeunes Nocéens de participer à des stages pour les accompagner sur le chemin de la réussite. Après le succès de la première opération, dédiée au coaching, qui s’est déroulée du 4 au 8 mars, une deuxième opération a eu lieu durant les vacances de printemps. Elle a conduit 26 jeunes Nocéens Outre-Manche, pour vivre 7 jours à l’heure anglaise !

Du 28 avril au 4 mai, les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} qui se sont inscrits au programme “Booste ta scolarité” ont eu l’occasion de se rendre de l’autre côté de la Manche ! Au-delà de se mettre à l’heure à l’anglaise, ils ont surtout profité de ce séjour pour perfectionner leur Anglais et s’ouvrir à la culture britannique.

Hébergés au sein de familles d’accueil, nos 26 collégiens ont suivi des cours intensifs : Après des tests de niveaux, ils se sont retrouvés par petits groupes. L’opportunité d’apprendre à son rythme, entouré d’autres élèves de même niveau. Ces matinées studieuses, conjuguées aux échanges

avec les familles britanniques, ont été une manière efficace de parfaire leurs connaissances et de mettre fin à certaines lacunes.

Nos 26 collégiens nocéens ont également eu l’opportunité de s’ouvrir à la culture anglo-saxonne grâce aux sorties culturelles qui ont ponctué leur séjour. Big Ben, Chambre du Parlement, Westminster, Buckingham Palace, London Eye, Downing Street... autant de lieux qu’ils ont eu l’occasion de visiter. Les activités sportives n’ont pas été oubliées, puisque nos jeunes Nocéens ont été initiés, notamment, au Golf, sport “So British”.

Ce séjour, qui a rimé avec découverte de l’Angleterre, de sa culture et de sa langue, témoigne que l’on peut apprendre autrement.



Les jeunes Nocéens en direct de Londres

Souvenirs de vacances au Choucas

Le chalet municipal du Choucas accueille régulièrement les élèves des écoles nocéennes à l’occasion des classes vertes, classes de neige.... Ainsi, du 18 au 25 avril, une classe de maternelle de Léon Frapié a profité de ce séjour à Sixt, en Haute Savoie, pour découvrir les joies de la vie à la montagne. Visite d’une ferme savoyarde, visite de Fay, découverte de la cascade du Rouget, visite de la réserve naturelle et de son musée (...) autant de moments où les petits Nocéens ont été sensibilisés à l’environnement et à la richesse de nos terroirs.

Accueillis dans le confortable chalet municipal, sous le regard attentif de leur professeur, nos bouts de chou ont vécu un sé-

jour riche en découvertes et en souvenirs. Grâce à la ville de Neuilly-Plaisance, les petits Nocéens passent des séjours rimant avec dépaysement et épanouissement.



La douceur de l’aquarelle dans une exposition

Du jeudi 2 au lundi 6 mai, **Isabelle NAUS**, artiste peintre, a exposé son univers de passion et de douceur colorée à la Bibliothèque municipale Guy de Maupassant, avec de nombreuses aquarelles.

Isabelle NAUS
Peintre Aquarelliste :
06 83 77 65 15



Montmartre en vert et bleu-peinture



La luminosité faite d’eau et de couleurs



L’expression d’une fillette, un subtil équilibre entre eau et peinture

Choralies : les jeunes nocéens donnent le “La”



C'est dans une ambiance festive que s'est déroulé le concert "Choralies" à la salle des fêtes de Neuilly-Plaisance. Le vendredi 17 mai, à 8h30 puis à 13h30, les élèves des écoles maternelles et élémentaires de Neuilly-Plaisance ont donné deux représentations et ont reçu les applaudissements chaleureux du public.

L'école Paul Doumer expose ses jeunes artistes

"La valeur n'attend pas le nombre des années", dit le proverbe... la fibre artistique non plus ! Du 22 au 25 avril, l'école Paul Doumer a exposé dans son hall les travaux réalisés tout au long de l'année par les jeunes enfants. Arbres, saisons et alphabet étaient à l'honneur. Peinture, coloriage, collage, construction : toutes les techniques ont été propices à la création !



L'heure du conte pour les 4-6 ans

Comme tous les mois, les enfants de 4-6 ans ont pu découvrir de passionnantes histoires durant l'"Heure du conte" : des histoires de champs hantés par des fantômes ou d'une demoiselle scarabée qui cherche à se marier. Rendez-vous le mercredi 5 juin, à 16h30, pour la prochaine "Heure du conte".



Les enfants écoutent attentivement les histoires des bibliothécaires de la section jeunesse

Neuilly-Plaisance : 3 mois pour redessiner le nouveau visage de notre cœur de Ville



A compter de la mi-juillet et pour une durée estimée à 3 mois, débutera la première phase des travaux de réaménagement de notre cœur de ville, avenue Foch, dans son tronçon compris entre la rue du Général de Gaulle et l'avenue Georges Clemenceau. La circulation automobile y sera interdite, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Attendu par les Nocéens et les commerçants, ce projet majeur renforcera, non seulement l'attractivité de notre centre ville, mais également l'échange et la convivialité. Notre cœur de ville sera ainsi à l'image des Nocéens. Ce futur aménagement verra la création d'espaces confortables, lumineux, pratiques, favorisant les rencontres et le partage.

Naturellement, tout au long de cette période, la Municipalité facilitera votre quotidien afin que vous puissiez toujours profiter de nos commerces.

La mobilisation et l'engagement des Nocéens :

Notre cœur de Ville, les Nocéens y sont fortement attachés. Ils ont ainsi été nombreux à répondre aux diverses actions de concertation et aux consultations qui ont été mises en place par la mairie. La consultation populaire, initiée par l'équipe municipale, a vu plus de 1200 Nocéens faire part de leurs attentes, de leurs avis, de leurs souhaits. Des réunions publiques ont également été organisées. Des centaines de nos concitoyens y ont participé.

De même, les Nocéens se sont fortement mobilisés par le biais des commissions mises en place par la Municipalité.

"Tous les Nocéens ont pu prendre la parole et contribuer, concrètement, à ce projet. Celui-ci n'est donc celui de la Mairie, mais bien celui de tous les Nocéens" souligne M. le Maire. Ce réaménagement, au-delà de s'inscrire dans la valorisation de notre cadre de vie, porte donc les valeurs chères aux Nocéens.

"Les commerçants, qui contribuent activement au dynamisme et à l'attractivité de notre commune, ont collaboré étroitement à ce projet. Neuilly-Plaisance, et en particulier notre cœur de ville, est reconnue pour la qualité de son commerce local. Nous avons donc travaillé main dans la main et

dans la confiance. Le résultat répondra ainsi aux attentes tant des commerçants, que des clients" rappellent **Nathalie SEIGNEUR**, Maire adjointe au Commerce et à l'Artisanat, ainsi que **Charles CADET**, Conseiller municipal délégué au Commerce.

Un nouveau cœur de ville à l'image des Nocéens :

Ces futurs travaux s'inscrivent dans le prolongement des actions de concertation qui se sont déroulées ces dernières années, ainsi qu'après des tests grandeur nature. *"Depuis mai 2012, nous avons mis en place des aménagements provisoires et un nouveau plan de stationnement. Les retours étant extrêmement positifs, ce chantier ambitieux peut donc débuter"* indique **Jean PERROT**, Maire adjoint aux Services Techniques et à l'Urbanisme. Cette **première partie du réaménagement renforcera l'esprit village qui prévaut à Neuilly-Plaisance**, comme le souligne notre Maire : *"Nous retrouverons un cœur de ville à l'esprit village. Un centre-ville où les Nocéens peuvent se retrouver dans un cadre convivial et confortable"*.

L'équipe municipale a eu à cœur, une fois encore, **d'engager un projet équilibré, initié et soutenu par les Nocéens**. Notre futur cœur de Ville verra ainsi :

- La création de nouveaux trottoirs élargis, en pavés plats et anti-déparants, contribuant au caractère de notre ville et à l'agrément de ces lieux fréquentés et appréciés des Nocéens, ainsi que d'habitants des communes voisines.
- De nouvelles plantations et la mise en place d'élégants mobiliers urbains qui contribueront à l'embellissement de cet espace.
- La création d'une nouvelle voie de roulement, réalisée en bitume et en pavés, limitée à 20 km/h, partagée entre les piétons, les cyclistes et les voitures qui devront ainsi rouler à très faible vitesse.
- L'installation de nouveaux candélabres.
- La réfection de l'assainissement.

Ce projet voit le jour, malgré le désengagement financier du Conseil Général de Seine-Saint-Denis. *"Malgré cette décision, la Ville de Neuilly-Plaisance a choisi de lancer ces travaux afin de développer l'attractivité économique et le dynamisme de notre cœur de ville. La Municipalité prend ainsi toutes ses responsabilités"* note notre Maire qui ajoute *"Nous supportons l'intégralité du financement du réaménagement, et ce, sans augmenter les impôts, pour la septième année consécutive"*.

Des actions pour vous informer... :

Afin de répondre aux interrogations et aux demandes, tant des riverains, que des commerçants, ainsi qu'aux Nocéens des autres quartiers, notre Maire a souhaité que la Ville mette en place une communication dynamique.

Christian DEMUYNCK a initié une permanence hebdomadaire spécifique au réaménagement de notre cœur de ville : **"Je suis à la disposition de tous les Nocéens qui pensent rencontrer des difficultés ou qui souhaitent obtenir des informations sur ce projet. Au-delà des moyens de communication habituels, je sais que les habitants de notre ville sont attachés au contact humain et à l'échange. Qu'ils n'hésitent à me contacter"**.

Pour rencontrer notre Maire, rien de plus simple, contactez le 01 43 00 96 16 poste 372.

La ligne **"Cœur de Ville Info"** a également été mise en place.

En contactant le 01 43 00 14 85, vous pourrez obtenir tous les renseignements souhaités ou faire part d'un problème lié à ces travaux.

De plus, un site internet dédié, accessible depuis quelques heures, vous présente notre futur cœur de ville : centreville.mairie-neuillyplaisance.com

... et limiter les désagréments :

Naturellement, la Ville de Neuilly-Plaisance, en lien avec les commerçants et les riverains, facilitera, tout au long des travaux, l'accès à notre cœur de ville. Pendant, toute cette période, **vos commerces resteront ouverts** et prêts à vous accueillir. Les **parkings gratuits**

et le service voiturier vous permettront de stationner sans difficulté.

De même, à compter de la mi-juillet, la travée du Marché, aujourd'hui fermée, **sera ouverte aux piétons.**

Accessible, aux horaires d'ouverture de vos commerces, chaque jour, à l'exception des jours de marché, cette voie piétonne vous permettra de vous rendre, confortablement, chez vos commerçants favoris.

Nos commerçants vous attendent !

Les commerces de l'avenue Foch restent ouverts et accessibles durant toute la durée des travaux.

Profitez des parkings gratuits, du service voiturier et de l'ouverture de la travée du Marché afin de vous rendre, facilement, dans vos commerces favoris.

Notre cœur : l'équilibre entre modernité et les valeurs nocéennes

Cette première partie de ce réaménagement ambitieux contribuera au dynamisme de notre ville, tout en préservant les valeurs nocéennes : proximité, dialogue, échange.

Il est à l'image des Nocéens car ceux-ci se sont fortement mobilisés en faveur de ce réaménagement, aujourd'hui fortement attendu et soutenu.

Ce projet, équilibré et à taille humaine, valorise donc notre identité et notre esprit village.

Avec ce nouveau cœur de ville, Neuilly-Plaisance est, plus que jamais, une ville à l'art de vivre préservé.

Zoom sur le réaménagement de notre cœur de Ville :

- Un projet élaboré avec les Nocéens, pour les Nocéens, valorisant notre cadre de vie et notre art de vivre.
- Des travaux qui dureront environ trois mois à compter de la mi-juillet, avenue Foch, dans le tronçon compris entre la rue du Général de Gaulle et l'avenue Georges Clemenceau.
- La circulation automobile interdite du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- Des actions pour limiter les contraintes supportées par les commerçants, les clients et les riverains
- La mise en place d'une ligne d'information : 01 43 00 14 85
- La mise en place d'une permanence hebdomadaire de Monsieur le Maire dédiée au réaménagement. Pour prendre rendez-vous, contactez le 01 43 00 96 16 poste 372.
- La mise en place d'un site internet : centreville.mairie-neuillyplaisance.com

Des travaux en trois temps :

- 1^{er} mois : mise aux normes du collecteur central avec l'installation du séparatif eaux pluviales/eaux usées.
- 2^e mois : création des regards qui permettront aux riverains de se raccorder au collecteur central.
- 3^e mois : réfection de la voirie, des trottoirs et installation du mobilier urbain.

Du nouveau pour la brocante

En raison des prochains travaux prévus dans le cadre du réaménagement du centre-ville, **la brocante se déroulera exceptionnellement le dimanche 15 septembre 2013.**

Pour les exposants qui souhaiteraient être placés au plus proche de leur domicile sur l'avenue Foch, partie comprise entre la rue du Général de Gaulle et l'avenue Georges Clemenceau, un tarif préférentiel leur sera proposé en raison des nuisances qu'ils pourraient éventuellement subir dues à de mauvaises conditions météorologiques lors de cette journée. En effet, ce tronçon sera en voie d'achèvement et ne sera pas encore

goudronné. (Attention le nombre de place est limité).

La brocante sera également étendue sur le site du plateau d'Avron, allant de l'avenue des Fauvettes à l'avenue de l'Est, permettant ainsi à un plus grand nombre de participer à cette journée festive.

L'ouverture des inscriptions se déroulera à partir du mardi 11 juin prochain en mairie de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Tarifs pour les particuliers :

- 3 m linéaires : 18 €
 - 4 m linéaires : 26 €
 - 5 m linéaires : 33 €
- (Il n'y a pas de stand supérieur à 5m)

Liste des pièces à fournir obligatoirement pour toute inscription :

- Fiche d'inscription dûment remplie (à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site www.mairie-neuillyplaisance.com)
- Photocopie recto verso d'une pièce d'identité avec photo
- Facture d'une facture d'électricité ou de téléphone de moins de 3 mois
- Chèque établi à l'ordre du Trésor Public

ATTENTION, seuls les dossiers complets seront pris en compte et aucune photocopie ne sera faite par les services municipaux.



Chapeau les cyclistes !

Les coureurs de l'Entente Cycliste de Neuilly-Plaisance dans la course



Jean-Michel MARIE reçoit son trophée des mains de Serge VALLEE, Maire-adjoint à la Culture.

Le 19 mai dernier et pour la troisième année consécutive, l'Entente Cycliste de Neuilly-Plaisance organisait, avec le soutien de la municipalité, deux épreuves dans les rues du centre-ville. Ainsi près de 110 coureurs de nombreux clubs franciliens s'étaient donnés rendez-vous pour participer à ces épreuves malgré une météo défavorable et un circuit réputé difficile.

Le public était venu nombreux pour encourager nos valeureux cyclistes et applaudir les 2 vainqueurs de la première épreuve, **Marc FLEURY** de l'US Montfermeil en catégorie D4 et **Agostinho FERREIRA** de l'UC Bords de Marne en catégorie D3.

Sous un véritable déluge et après 74 km, la seconde course voyait la victoire **Jean-Michel MARIE**, sociétaire de l'Entente Cycliste de Neuilly-Plaisance en catégorie D3 et de **Mickaël DIRHEIMER** de l'ESC MEAUX en D1, catégorie reine.

A l'issue de ces épreuves, **Serge VALLÉE**, Maire adjoint à la Culture, et **Carmen HAEGEL**, Présidente de l'Entente Cycliste de Neuilly-Plaisance, remettaient les coupes et le traditionnel bouquet aux vainqueurs.



Toute l'équipe de l'ECNP au grand complet autour de Carmen HAEGEL, la présidente du club

Les Olympiades des écoles de Neuilly-Plaisance



Trois, deux, un... Partez !

Après les Mini-Olympiades des CME du 17 avril et les Foulées scolaires du 22 avril, ce fut au tour des élèves de grandes sections, CP et CE1 des écoles de Neuilly-Plaisance de se retrouver au stade municipal de la ville pour leurs Olympiades, le 14 mai dernier. Les sportifs en herbe ont enchaîné saut en longueur, course de vitesse, saut de haies en portant fièrement les couleurs de leurs écoles respectives.

Les amis des fleurs en visite dans la région d'Arras

L'association Neuilly-Plaisance Ville Fleurie a organisé son voyage de trois jours, du 23 au 25 avril. Un séjour à la découverte des "Jardins du Nord", manière originale de découvrir les coutumes et les traditions de cette région.

Au départ de l'agglomération lilloise, le petit groupe a visité la ville d'Arras et le Jardin des Boves, aménagé sous la ville dans les anciennes carrières souterraines. Le lendemain, ascension du mont Cassel et découverte de la ville, ses anciens remparts et le moulin le Kasteel Meulen, géant de bois construit sur pivot. Après un déjeuner gastronomique, le jardinier a emmené le groupe dans les jardins d'inspiration flamande, au milieu des buis taillés en topiaire, et des parterres de narcisses jaunes et blancs.

Le dernier jour a été consacré à la ferme des Linières, à la fabrication du Maroilles, avec une visite de la laiterie et de la fromagerie. Le séjour dans l'Avesnois s'est terminé aux "Vergers Tellier", producteurs de fruits et de produits régionaux.



Concours des maisons et jardins fleuris

Comme chaque année l'association Neuilly-Plaisance Ville Fleurie organise le concours des maisons et jardins fleuris, décors sur la voie publique, balcons fleuris, murs fleuris, espaces verts, entreprises fleuries de la ville.

ATTENTION : pour être recevables, les parcelles fleuries doivent être **visibles de la rue.**

Si vous souhaitez y participer (inscription gratuite), n'oubliez pas de prendre contact avec l'association en appelant les numéros suivants avant le 21 juin 2013 :

Madame Bernadette PICARD : 01 43 00 59 35

Monsieur Paul HERVIU : 01 43 00 02 61

Le jury passera dans la ville le 6 juillet au matin.

Pétanque : championnat départemental de triplette

Vendredi 17 mai, le boulodrome du chemin de Meaux a accueilli le championnat de triplette des vétérans NPS Pétanque. Un rendez-vous incontournable pour les adeptes de pétanque. Un succès confirmé par le nombre de participants et par l'esprit sportif et de convivialité qui aura marqué cette journée.



Des judokas nocéens s'illustrent en compétition

Les judokas nocéens ont le vent en poupe en cette fin de saison sportive.

Avec trois podiums sur les quatre masters internationaux vétérans, bilan positif cette saison 2012-2013 pour **François ELLUL** : 5^e

à Angers, 1^{er} à Wasquehal, 2nd à Bordeaux et 1^{er} à Tours. Depuis, reprise des entraînements pour les championnats d'Europe en juin, et, en cas de succès, championnats du monde à Abu Dhabi.

Et c'est à croire que la victoire est une affaire de famille puisque **Paul ELLUL**, le fiston, est devenu champion départemental seniors le 21 avril dernier au Tremblay-en-France.



Nos commerces de qualité sont de sortie !

Sous la houlette de **Rahima MAZDOUR**, Présidente de l'Union des Commerçants de Neuilly-Plaisance, nos commerçants nocéens n'épargnent pas leur énergie et leur dynamisme pour valoriser leur savoir-faire et la qualité de leurs commerces.

Jean-Marc VANNIER (bijouterie RV Création), **Alain MORENO** (Agences Immobilières Moreno 2000), **Thierry COUPRIS** (Agence Immobilière ORPI), respectivement vice-président, secrétaire et trésorier du bureau de l'association qui ne compte pas moins de 67 membres dynamiques et enthousiastes, ainsi que les délégués de quartier **Jacqueline DI FRANCESCO** (Salons Jean-Louis David et Franck Pro-

vest), **François CASES** (Antiquaire) et **Jean-Pierre NOUVELON** (Agence Immobilière du Plateau), ont à cœur de faire vivre l'activité commerciale nocéenne et l'ont encore prouvé le samedi 25 mai, dans notre centre-ville.

Grâce à la participation active de l'ensemble de ces commerçants, cette journée de festivités qui mettait à l'honneur l'aspect exceptionnel de notre commerce local a rencontré un franc succès : stands créatifs pour les plus jeunes, ex-

position et démonstration d'activités liées aux métiers anciens, mime, ballades en calèche, spectacles de Guignol, jongleur...le tout cadencé par les sonorités joyeuses d'un jazz band et les passages de notre fameux char municipal, paré des magnifiques créations colorées de quelques agents communaux talentueux.



Ambiance festive sur l'avenue du Maréchal Foch avec le char de la Ville qui a remonté l'artère commerciale trois fois durant la journée, ambiance appréciée par le public venu nombreux et par M. le Maire.



Pour ce Printemps des Commerces de Qualité, ce sont les métiers anciens qui ont été mis à l'honneur, à l'image du Maréchal Ferrant qui a attiré la curiosité de bien des passants.



Tous les âges étaient à la fête, même les plus petits pour qui les services se sont mobilisés avec la mise en place d'une halte-garderie, et d'espaces maquillage et jeux.



Les musiciens de jazz ont apporté une note festive à cette belle journée marquée par le soleil, ainsi que d'autres animateurs tels que le mime, le jongleur ou le théâtre de Guignol.



Et pour le plus grand plaisir des petites filles, les princesses ont défilé sur le char le long de l'avenue du Maréchal Foch, acclamées par la foule.

■ Sortir à Neuilly-Plaisance

“Le Nocéen”, un plaisir pour les papilles

Depuis 2009, **Lugie et Julien RENOUF** ont repris la boulangerie du Plateau d'Avron, “Le Chant de Blé”. Et depuis mars 2010, ils proposent une pâtisserie totalement originale. Il s'agit d'un gâteau baptisé “Le Nocéen”, subtile alliance de chocolat au lait, de biscuit amande, de cacahuètes grillées, et de caramel au beurre salé. De quoi satisfaire les plus gourmands, et les amateurs de pâtisseries.

**Boulangerie-pâtisserie
“Le Chant de Blé”
19 avenue Aristide Briand
Tel : 01 43 00 25 14**



Lugie RENOUF
vous présente
“Le Nocéen”.
Le gâteau existe
sous différentes
tailles.

Apéro du Maire le 9 juin

Dimanche 9 juin, de 11h à 12h30, **Christian DEMUYNCK** vous donne rendez-vous pour l'“Apéro du Maire”, au Café du Marché, place du Marché.

Cette rencontre a pour but d'aborder en toute convivialité les sujets qui vous tiennent à coeur : vie quotidienne, stationnement, vie scolaire, transports, environnement, travaux, sécurité, loisirs... pour, ensemble, trouver des solutions ! Si vous souhaitez poursuivre cet échange, la formule intitulée “L'Apéro continue chez vous” vous permet de recevoir le Maire en soirée, à votre domicile.



Renseignements et modalités de l'invitation sur :
www.mairie-neuillyplaisance.com

Formulaire - L'Apéro du Maire continue chez vous

*Formulaire à retourner ou à déposer en Mairie
6, rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance
Renseignements : 01 43 00 96 16*

Vous ne pouvez pas vous rendre à l'Apéro du Maire ? Vous pouvez dès à présent vous inscrire afin de l'inviter chez vous. Pour cela, complétez et retournez-nous ce formulaire.

Vous serez contacté très prochainement et nous fixerons avec vous les modalités de ce rendez-vous.

Pour une rencontre encore plus constructive, n'hésitez pas à en parler à vos voisins, afin de former de véritables groupes de discussions.

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Numéro de Téléphone :
E-mail :

De la bière, de la bière... oui mais de “La Nocéenne” !

Le dimanche 9 juin, de 8h à 13h, sur la place du Marché, aura lieu le lancement de la gamme de bières “La Nocéenne”. Créée par la **brasserie artisanale Valois**, cette gamme de bières locales propose des recettes goûteuses et parfumées 100% naturelles. Elle se décline en bières classiques (blonde, brune, blanche, rousse et ambrée) mais aussi en bières éphémères, qui suivent le rythme des saisons (bière de printemps à l'ortie, bière d'automne à la châtaigne...). Savoureuses et raffinées, ces bières de goût peuvent accompagner de nombreux plats, au même titre que le vin.

Venez les déguster et décider quelle sera votre favorite !

A l'occasion du lancement de la gamme ce dimanche 9 juin, la ville accueillera le chef-traiteur de “Au Fil des Saisons”, **Franck NANGUY**, qui vous livrera plusieurs recettes à base de bière, de 10h à 13h : dos de bar cuit à l'unilatéral et sauce émulsionnée à la bière, carbonade flamande revisitée (repas du nord de la France à base de bière), crêpe à la bière, zestes d'oranges, et fève tonka. Vous sera proposée une dégustation appréciée des gourmands, en fin de matinée.



Fête du parc samedi 22 juin : jour de fête sur Neuilly-Plaisance

Chères Nocéennes et Nocéens, nous vous donnons rendez-vous le samedi 22 juin de 12h à 19h pour la grande fête du parc.

Cette année encore, cette journée d'été sera un hymne à la fête, à la musique et au divertissement sur la prairie du parc des coteaux d'Avron, Chemin des Pelouses d'Avron.

A partir de 12h, la Municipalité vous convie au traditionnel apéro qui marquera le point de départ de cet événement en plein air.

Inscrivez-vous pour **6 € par personne seulement** au barbecue géant de 13h. Attention, **le règlement et l'inscription**

préalables sont impératifs !

Au menu : des grillades (merguez, chipolatas, travers et brochettes de dinde) accompagnées d'une pomme de terre en robe des champs cuite à la braise suivies d'un dessert.

De 12h à 19h : Des dizaines d'animations pour tous les goûts et tous les âges !

Dès 3 mois, tous les enfants pourront s'amuser aux divers ateliers, défis et jeux sportifs, créatifs ou nature mis en place pour l'occasion.

A 14h30 : Vous avez adoré ou manqué la grande course d'orientation "Le mystère du biotope" de l'édition précédente ? Ne ratez pas la nouvelle grande chasse au trésor intitulée "L'intrigue des Coteaux d'Avron : Ne perdez pas le Nord !"

Pour y participer, vous devez vous inscrire au préalable afin que votre équipe soit constituée. Les enfants âgés de 5 à 12 ans devront être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

BARBECUE GÉANT À 13H

**Samedi 22 juin 2013
de 12h à 19h**

*Coupon à retourner en Mairie
Service Communication*

Nom (en majuscule) :

Prénom(en majuscule) :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Courriel :

Nombre de parts : (x6€)

Je joins un chèque d'un montant de :

A l'ordre de l'APACLES



En 2012, les belles cylindrées étaient à l'honneur sur la Fête du Parc

GRANDE CHASSE AU TRÉSOR À 14H30

Coupon à retourner en Mairie - Service Communication

Nom (en majuscule) :

Prénom(en majuscule) :

Adresse :

CP : Ville :

Tél :

Courriel :

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants :

FLASHMOB DU PARC

Coupon à retourner en Mairie - Service Communication

Nom (en majuscule) :

Prénom(en majuscule) :

Adresse :

CP : Ville :

Tél :

Courriel :

Merci de sélectionner votre horaire de répétition :

Cours de 16h30 Cours de 17h30

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants (préciser les âges) :

Taille(s) de tee-shirt (Merci de préciser la taille et la quantité):

S : M : L :

XL : XXL :

Nouveauté 2013 : Flashmob du parc !

Participez au premier Flashmob du parc !

Vous aimez la danse ? Vous souhaitez passer un bon moment convivial et rythmé ? Alors, ne tardez pas à vous inscrire à une des séances d'apprentissage de la chorégraphie de 16h30 ou 17h30 et rejoignez les 400 danseuses à 18h30 devant la scène pour l'animation phare de cette grande fête !

Remplissez le coupon d'inscription ci-contre sur le site internet de la ville et l'on vous offrira un tee-shirt au couleur de l'opération !

Dancefloor pour les plus de 20 ans, le 22 juin

Le samedi 22 juin, après une journée conviviale et animée à la Fête du Parc, ne vous arrêtez pas en si bon chemin et venez poursuivre les festivités à la Salle des Fêtes, avec l'incontournable **Soirée Dancefloor pour les plus de 20 ans*** de 20h30 à 1h du matin !

Forte du succès de la 1^{ère} opération, la Mairie de Neuilly-Plaisance réorganise pour vous une soirée discothèque. Au programme : musiques des années 80 à nos jours, buffet dînatoire à volonté et bonne ambiance assurés !

De plus, la municipalité met en place une garderie gratuite des enfants de 3 mois à 10 ans. Une équipe de professionnels accueilleront et prendront en charge vos enfants pendant la soirée. (Sur inscription préalable uniquement et dans la limite des places disponibles).

* Cette soirée est interdite aux mineurs



Informations pratiques :
Samedi 22 juin, de 20h30 à 1h du matin
 Salle des Fêtes - 11, avenue du Maréchal Foch - 93360 Neuilly-Plaisance
Prévente : 10 €
 (à l'accueil de la Mairie ou sur le site www.mairie-neuillyplaisance.com) /
Entrée sur place : 15 €
 (L'entrée comprend une boisson soft, le buffet à volonté, le vestiaire, parking, le service de garderie)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LE DANCEFLOOR DES PLUS DE 20 ANS
Coupon à retourner en Mairie

Nombre de participants

NOM et PRENOM DES PARTICIPANTS

.....

.....

TELEPHONE

EMAIL

ADRESSE

.....

Je joins un chèque de € à l'ordre d'APACLES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA GARDE DES ENFANTS
Coupon à retourner en Mairie

Nombre d'enfants

Nom(s) et Prénom(s) des enfants

.....

.....

Dates de naissance

.....

Numéro de téléphone portable de préférence

.....

Nom et Prénom du responsable légal

.....

Concours de nouvelles : à vos plumes !

A l'occasion de la 2^{ème} édition de la journée littéraire, la ville de Neuilly-Plaisance et la Bibliothèque municipale organisent un concours de nouvelles. Une occasion pour les passionnés de littérature et d'écriture de confronter leurs écrits à un vrai jury. Si

vous vous sentez une âme littéraire, une plume d'écrivain, ce concours est fait pour vous : laissez libre cours à votre imagination et faites nous rêver ! La meilleure nouvelle se verra décerner le "Prix nocéen de la nouvelle 2013" et sera publiée sur le site Internet de la ville.

Le concours est ouvert à tous, le thème libre. Les nouvelles seront jugées sur leur originalité et la qualité de l'écriture.

Les participants pourront concourir dans deux catégories distinctes :

De la 6^{ème} à la Terminale (avec autorisation parentale obligatoire)



Les 18 ans et plus

Vous pouvez dès à présent adresser vos écrits à la Bibliothèque municipale par mail à bibliotheque@mairie-neuillyplaisance.com, sous format Word ou équivalent jusqu'au 15 septembre 2013.

**Consultez le règlement sur : www.mairie-neuillyplaisance.com
Pour plus d'informations : 01 43 00 30 30**

Grand concert "Paris en Musique"

Pour marquer la fin de l'année scolaire et saluer le progrès des élèves, l'Ecole Municipale de Musique organise le concert "Paris en musique", le dimanche 9 juin prochain, à 15h, à la Salle des Fêtes.

Parents, amis, spectateurs seront nombreux à venir écouter les élèves, de tous âges, qui se produiront sur scène passant harmonieusement par divers styles de musique, du classique au rock.



**Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal Foch
Dimanche 9 juin, à 15h
Entrée libre**

Que le spectacle commence !

Toute la troupe de l'Association des Familles prépare assiduellement depuis plusieurs mois son grand gala annuel. Enfin prête, elle vous donne rendez-vous pour deux représentations exceptionnelles à la Salle des Fêtes. Théâtre et danse, les élèves de l'association prennent possession de la scène pour vous éblouir de leurs prestations.

Le samedi 15 juin à partir de 19h30, les élèves de Diane LEDRICH vous feront visiter un mystérieux musée à travers une œuvre d'art théâtrale.

Le dimanche 16 juin à partir de 15h30, ce sera au tour des élèves de **Florence PREVOTEAU** de vous présenter un show envoûtant où la danse fera son cinéma, entre classique et contemporain.

Entrées :
6 € le samedi,
3 € le dimanche,
7 € les deux jours.
Renseignements auprès
de la Présidente
Mme LENHART
au 01 43 00 75 78
(à partir de 19h) ou par
mail : contact@associationdesfamilles.fr



Parce que vos besoins sont uniques, leurs réponses le sont aussi !



Les services à la personne, qui connaissent une forte expansion ces dernières années, sont avant tout une affaire de confiance. Alors quand cette valeur si précieuse et recherchée est d'emblée affichée dans le nom de l'enseigne, on n'hésite pas et on part à la rencontre de Christine PIAZZA et de Rabéha BENMABROUK, de l'agence Confiance Services. Sitôt la porte d'entrée du 55, avenue Foch poussée, le ton est donné ! Vous êtes accueillis par des professionnelles à la bonne humeur communicative.

Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

Confiance Services est une agence membre du réseau national Tout à Dom Services. Présents à Neuilly-Plaisance depuis 2005, nous sommes spécialisés dans les services aux particuliers et certifiés QUALISAP.

Notre devise : accompagner tous les âges, tous les jours. C'est pourquoi nos services

s'adressent aussi bien aux couples actifs qu'aux personnes âgées, dépendantes, handicapées ou encore aux enfants. Nous proposons une multitude de prestations telles que la garde d'enfants, la préparation de repas, l'aide à la toilette, le jardinage, le bricolage, le transport, l'informatique, les ateliers jeux pour les personnes âgées, etc.

Vos besoins sont uniques ? Nos réponses aussi ! Nous les définissons ensemble et établissons systématiquement un devis gratuit et sans engagement. Toutes nos prestations, qu'elles soient ponctuelles ou régulières, peuvent ouvrir

droit à une réduction ou à un crédit d'impôt.

Avec combien d'intervenants travaillez-vous ?

Nous comptons actuellement une quarantaine de personnes et sommes en recrutement constant. Nos intervenants formés et expérimentés sont disponibles 7j/7 pour vous accompagner.

Quelle est votre zone d'intervention ?

Ce sont, pour le moment, plus de 250 personnes qui nous font confiance sur Neuilly-Plaisance mais également Neuilly-sur-Marne, Rosny-sous-Bois, Noisy-le-Grand ou encore Gournay-sur-Marne.

Alors, pourquoi ne viendriez-vous pas, vous aussi, nous rencontrer et vous faire une idée par vous-même ?

Confiance Services

55, avenue du Maréchal Foch
93360 Neuilly-Plaisance
Tel : 01 43 09 16 35

*Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30*

■ Nature

Durant les mois de juillet et août, la Ville vous propose, enfants, adolescents et adultes, une activité à la fois originale, ludique, pédagogique et écologique.

Sur un espace de 2 hectares, situé sur les anciens terrains Lafarge, et destiné à accueillir d'ici quelques temps le futur prolongement de la Voie Lamarque, et sur les terrains où se trouvent les arrêtés de biotope, venez participer à une grande opération écoresponsable.

Il s'agira de mini-camps, organisés sur un ou deux jours avec une nuit sous la tente.

Enfants et ados

Pour les jeunes, l'objectif de ces mini-séjours sera de leur permettre de découvrir ou redécouvrir la faune et la flore du Parc des Coteaux d'Avron grâce à des activités appropriées à leur âge. En effet, de telles actions ont pour conséquences positives d'aider les enfants à devenir autonomes, les responsabiliser en les invitant à prendre part aux tâches quotidiennes, les soutenir dans leur apprentissage du respect sous toutes ses formes et contribuer à développer leur personnalité. Ainsi, les enfants les plus jeunes (8 à 10 ans) pourront construire des cabanes à partir du bois récupéré sur place, les ados (11 à 14 ans) ainsi que les plus grands (15 à 17 ans) pourront participer à des activités sur le thème de l'environnement (déboisement, découverte de la nature, éla-

gation...). Pour participer, il faudra compter une petite participation de 5,20 euros par enfant, comprenant l'encadrement, le couchage et les repas.

Dates proposées : les 15 et 16 juillet (pour les 11 - 14 ans), les 5 et 6 août (pour les 8 - 10 ans), les 19 et 20 août (pour les 8 - 10 ans), les 29 et 30 juillet (pour les 15 - 17 ans)

Adultes et familles

Comme il n'y a pas d'âge pour côtoyer la nature, des mini-camps seront organisés pour les adultes également. Les participants auront également la possibilité de rester veiller sur place pour la soirée et dormir sous la tente. En effet, en dehors des temps consacrés au débroussaillage et au nettoyage du terrain, des animations

seront proposées afin de permettre à chacun de se retrouver dans la convivialité : barbecue, musique autour du feu, observation de la faune nocturne, observation du ciel et des étoiles...

Dates proposées : les 20 et 21 juillet, les 10 et 11 août

Ces mini-camps, par groupes de 12 pour les petits et ados, groupes de 6 pour les plus grands, et groupes de 20 pour les adultes, seront encadrés par des animateurs spécialisés et compétents. Si cette action vous intéresse, remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le en mairie au plus vite.

REPONSE SOUHAITEE AVANT LE LUNDI 24 JUIN
Plus d'infos au 01 43 00 96 16



Participez aux mini-camps naturalistes et écologiques au plus près de la nature

Formulaire - INSCRIPTION AUX MINI-CAMPS "ADULTES ET FAMILLES"

Coupon à retourner en Mairie

Nombre de participants :
NOM(S) et PRENOM(S) DES PARTICIPANTS :

.....

DATE(S) DE NAISSANCE (si enfants) :

.....

TELEPHONE :

EMAIL :

ADRESSE :

CHOISISSEZ UNE DATE :

20 et 21 juillet 10 et 11 août

JE CHOISIS DE RESTER :

La première journée La deuxième journée

Les deux journées

JE CHOISIS DE DORMIR SUR PLACE

Oui Non

Petit déjeuner et barbecue du soir offert. Apporter son déjeuner et son couchage.

Formulaire - INSCRIPTION AUX MINI-CAMPS "JEUNES"

Coupon à retourner en Mairie

Nombre de participants :
NOM(S) et PRENOM(S) DU/DES PARTICIPANT(S) :

.....

DATE DE NAISSANCE :

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL :

.....

TELEPHONE :

EMAIL :

ADRESSE :

CHOISISSEZ UNE DATE :

15/16 juillet (pour les 11-14 ans) 5/6 août (pour les 8-10 ans)

19/20 août (pour les 8-10 ans) 26 et 27 août (pour les 15-17 ans)

MON ENFANT RESTERA DORMIR SUR PLACE :

Oui Non

Tarif unique : 5,20 euros par enfant, couchage et repas compris.

Piscine : horaires de juin

Tous les dimanches de juin, la piscine municipale sera ouverte de 11h à 19h, au lieu de 9h à 13h.

Tarifs pour une entrée individuelle :

1,95 € pour les moins de 16 ans / 2,35 € pour les adultes

Adresse : 2 bis, Chemin Tortu

Tél : 01 43 00 02 41

Opération "tranquillité vacances"

Service gratuit proposé conjointement par la police municipale et la police nationale, cette opération consiste à assurer une surveillance de votre domicile en cas d'absence prolongée. Des rondes de surveillances sont effectuées régulièrement. Pour bénéficier de cette opération, il suffit d'en faire la demande auprès du poste de la police nationale ou de la police municipale ou de télécharger le formulaire en ligne sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.mairie-neuillyplaisance.com/images/stories/OTV.pdf> Le formulaire est à remplir et à remettre à la Police Municipale ou à la Police Nationale, au minimum une semaine avant le départ prévu.

Balade naturaliste : les orchidées du Parc des coteaux d'Avron

Notre écologue vous propose une nouvelle balade naturaliste : le samedi 8 juin, de 9h30 à 11h30. Plusieurs espèces d'orchidées peuplent le Parc des coteaux d'Avron et en particulier les zones de biotopes. Leur période de floraison s'étale de mai à juillet. L'originale Orchis bouc, l'Epipactis à larges feuilles, ou encore l'Ophrys abeille sont autant de belles orchidées que vous pourrez découvrir lors de cette sortie.

Inscription obligatoire !

Renseignements et inscriptions : 01 43 00 96 16 - Postes 395 ou 403
ou www.mairie-neuillyplaisance.com

Mobilisez-vous pour la journée "Don du sang" !

L'EFS (Etablissement Français du Sang) et la mairie de Neuilly-Plaisance, récemment nommée "Commune donneur" pour son investissement, organisent une journée "Don du sang", le mercredi 5 juin de 14h à 19h, à la Salle des Fêtes.

Le don de sang est un moyen important pour aider chaque année quelque 500 000 malades. En effet, la transfusion sanguine est souvent indispensable à la survie de personnes malades.

C'est pourquoi l'EFS, unique opérateur civil de la transfusion sanguine en France, et la mairie de Neuilly-Plaisance vous attendent nombreux pour la journée "Don du sang". Si vous avez entre 18 et 70 ans, que vous pesez plus de 50 kg, n'hésitez pas : 45 minutes suffisent pour une bonne action qui peut s'avérer vitale. Le don lui-même ne dure que 10 minutes.

"Chacun de nous peut avoir besoin de sang demain"

Vélos et transats sur les bords de Marne

Avec les beaux jours, vélos et transats sont de nouveau disponibles sur les bords de Marne (proche de l'aire de jeux) :

- En juin et en septembre, de 10h à 18h30, week-end et jours fériés : 3,60 € la location du vélo pour la journée
- En juillet et en août, de 10h à 18h30, du lundi au dimanche : 3,60 € la location du vélo pour la journée
- Le prêt de transat est gratuit

Attention : ouverture selon météo /
carte d'identité exigée

Renseignements : 01 43 00 96 16

Chercheurs étrangers

L'université Paris-Est est à la recherche de logements meublés (Chambres chez l'habitant, appartements et maisons proposés à la location) car régulièrement des chercheurs étrangers se rendent dans ses laboratoires de recherches à Marne-la-Vallée et à Créteil, pour des courts ou longs séjours. Vous retrouverez tous les renseignements nécessaires sur le site internet d'Acc&ss Science Accueil, onglet "Propriétaires" : <http://www.science-accueil.org/>

Contact :

Tél : 01 60 05 40 98

Mail : access@univ-paris-est.fr

La Croix-Rouge a besoin de vous !

Pour faire face au nombre croissant de demandes d'aides aux personnes démunies, la Croix-Rouge a besoin de vous. Pour adresser un don, organiser une collecte textile dans votre entreprise ou obtenir des informations, contactez la Croix-Rouge Française de Neuilly-Plaisance.

"Ensemble, humanisons la vie !"

Adresse : 3bis, place Jean Mermoz

Tél : 01 43 00 42 97

Email : crfneuillyplaisance@orange.fr

Réduisons nos déchets

Trier mes déchets recyclables est un bon réflexe, mais réduire la quantité de déchets que je jette, c'est encore mieux.

Pourquoi c'est utile ?

Tous ces produits et objets que l'on jette si facilement ont nécessité des matières premières et de l'énergie pour leur fabrication. En consommant différemment, en évitant de jeter systématiquement des produits, surtout s'ils peuvent encore servir ou être transformés, on peut donc économiser des matières premières et de l'énergie nécessaires à la fabrication et au transport de tous nos biens de consommations.

Aujourd'hui, environ la moitié des déchets que nous produisons sont incinérés. Cette opération nécessite de l'énergie. De plus, même si la législation a permis de limiter la pollution atmosphérique due à l'incinération des

déchets, certains polluants se dégagent tout de même, entraînant une pollution de l'air, du sol et de l'eau.

Ainsi, limiter sa production de déchets permet de limiter la pollution de notre environnement.

Des conseils pour réduire vos déchets :

- Donnez les vêtements que vous ne portez plus,
- Utilisez un cabas pour vos courses,
- Faites votre propre compost,
- Achetez des éco-recharges,
- Choisissez des produits avec moins d'emballage,
- Limitez vos impressions papier,
- Louez les outils que vous utilisez rarement,



- Utilisez des piles rechargeables,
- Faites réparer vos appareils,
- Pensez au réemploi des objets, et au don, donnez une seconde vie à vos déchets,

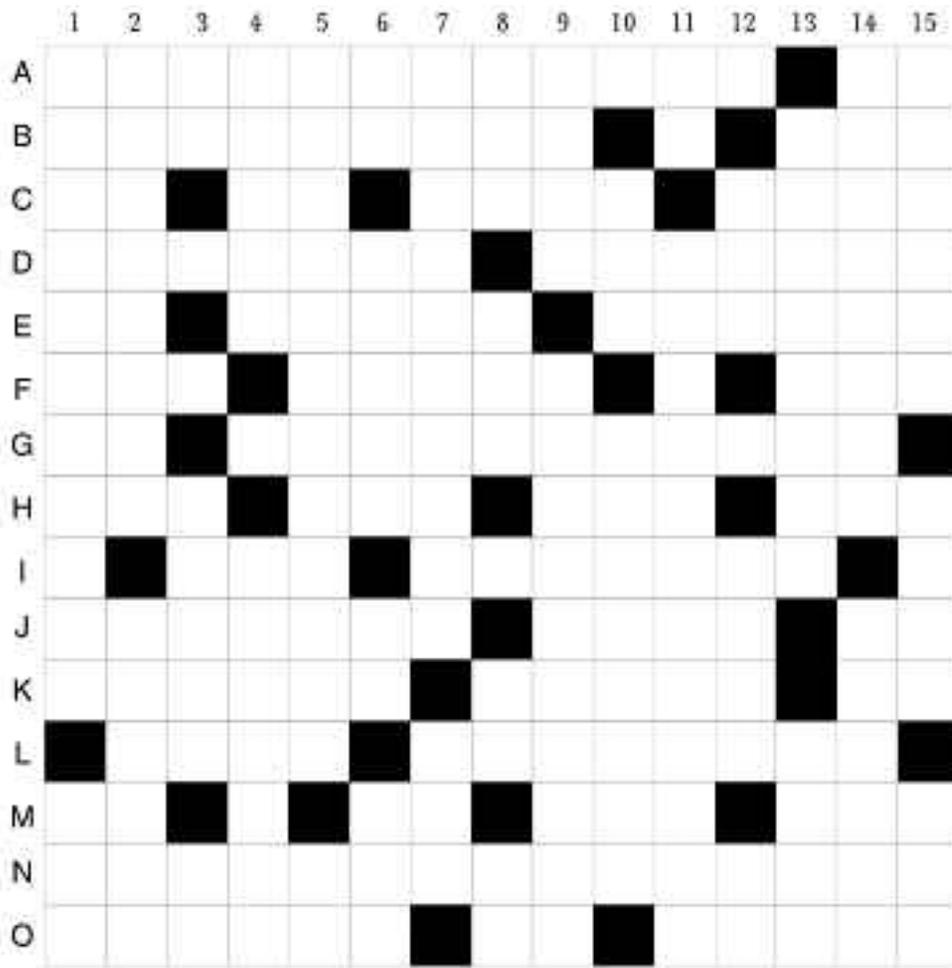
La réduction des déchets est bonne pour l'environnement, mais aussi pour votre porte-monnaie !

Randonnée naturaliste : la faune et la flore à la loupe

Le samedi 20 avril dernier, 16 personnes, se sont équipées de chaussures de marche pour une randonnée naturaliste sur les bords de Marne. Accompagnés de notre écologue ils ont pu apprendre et découvrir l'histoire, la faune et la flore de la Marne et observer quelques espèces, notamment le cygne qui vient pondre ses œufs chaque année sur les berges de la Marne, à Neuilly-Plaisance. Au départ de la Place Montgomery et jusque l'écluse de Neuilly-sur-Marne, petits et grands, allant à leur rythme, ont pu profiter de ce cadre exceptionnel.



Jeux du mois



Mots croisés d'Alessandro CEFALU

Horizontal

- A - Il produit des lots - Possessif
- B - Du Kenya ou du Soudan - Autrement mou
- C - Conifère - A l'oreille, dessous de bras - Homme à femme - Elle est en vogue
- D - Danse de Zorba - Rieurs
- E - Langue de troubadour - Elans amoureux - Mot de mal
- F - Fleuve africain - Plantes à dunes - Université
- G - Arrivé sur terre - Ere de géologue
- H - A pris place - Sport de glisse - Singe tout retourné - Levant
- I - Sans effets - Dans les bagages
- J - Couverture - Ancien émirat d'Arabie - Il de France
- K - Résistante belge - Institut qui sonde - Les quatre saisons
- L - Affluent de la Dordogne - Etat américain
- M - Avalé - Démonstratif - Bourg-en-Bresse en est le chef-lieu - A moi
- N - Pour rester incognito
- O - Empêchées - Existes - Petit sentier

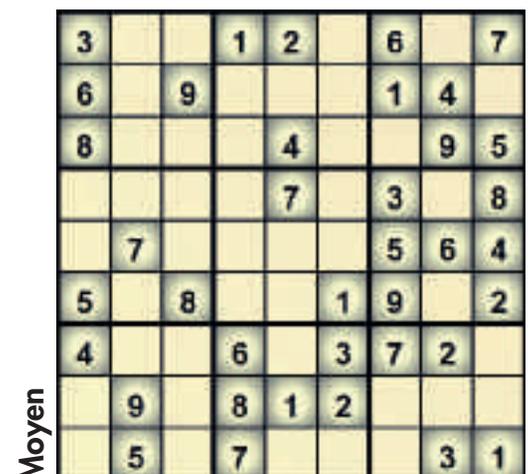
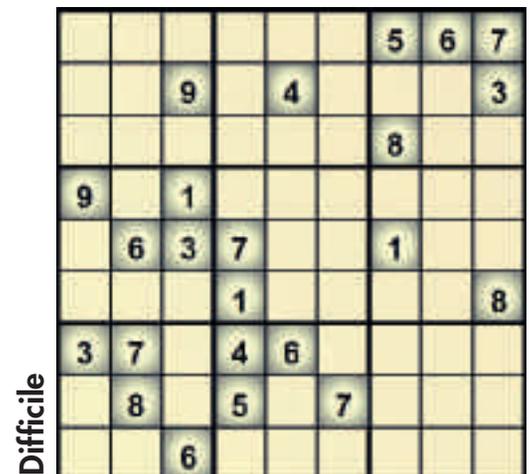
Vertical

- 1 - Petite habitation - Un certain vaccin
- 2 - Authentique - Pore d'éponge
- 3 - Initiales de l'auteur de Jean-Christophe - Mesure - Révolution
- 4 - Arbrisseau du Midi - De la même mère
- 5 - Elle peut asperger - Petit cube
- 6 - Note d'accord - Embarcation sportive - Soleil d'Egypte - Démonstratif
- 7 - Restrictive - Planche de relieur
- 8 - Grande école - Petite sainte - Fin de désir - Règle à dessin
- 9 - Génitrice - Il habite l'ex-Ceylan
- 10 - Déesse marine - Larves de moules
- 11 - Lac soudanais - Elles habitent dans le juras
- 12 - Bibi - Longs temps - Pronom
- 13 - Ornements d'architecture - Ainsi-soit-il
- 14 - Pétries - Frôlent
- 15 - Mettre au diamètre - A toi - Devant l'élue

Solutions n°166



Sudoku



Un projet clair et transparent

Neuilly-Plaisance est une ville hors du commun grâce au sentiment d'appartenance à une même communauté que nous avons su créer au fil des années. Une appartenance marquée par le respect de la majorité envers chacun de ses concitoyens : pas de hausse des impôts locaux depuis sept ans, investissements réalisés au service de tous, choix du stationnement gratuit dans toute la ville, services accessibles à l'ensemble des Nocéens. Ces initiatives touchent tous les

domaines de la vie quotidienne et prouvent, si besoin était, que notre projet est cohérent, transparent. La Ville est au service des Nocéens, elle ne doit, en aucun cas, être une entrave.

De même, l'administration municipale s'inscrit dans ce projet que la majorité municipale défend. Une administration qui facilite le quotidien de chacun, qui écoute les remarques, réagit devant les difficultés que chacun peut rencontrer. Une administration qui met en place des services exceptionnels et qui s'investit sans compter pour le bien-être de chacun.

A Neuilly-Plaisance, comme dans tant de villes de banlieue, il aurait été aisé de devenir une ville sans âme, en considérant que la proximité de Paris était un handicap insurmontable. La majorité municipale a préféré conserver l'esprit village qui nous anime, favoriser la convivialité, provoquer l'échange et donner un sens au "vivre ensemble". Cette proximité, ce lien indéfectible, nous le devons à une politique équilibrée, loin des querelles politiciennes stériles dans lesquelles voudrait nous faire tomber l'opposition socialiste. Oui, la

majorité municipale est fière d'être à l'écoute des riverains, des commerçants, des associations, des nouveaux habitants, des jeunes, des seniors... Et, si nous sommes à l'écoute des critiques, nous n'en retenons que les constructives. Celles qui font avancer notre communauté d'hommes et de femmes qui font la vie de Neuilly-Plaisance, qui font notre force et notre fierté. Être Nocéen, une appartenance, un Art de vivre.

Les élus de la majorité municipale

ACQUISITION DES ANCIENS TERRAINS LAFARGE PAR LA VILLE : DU GRUYÈRE À PRIX D'OR

Lors du conseil municipal du 25 avril 2013 a été présenté le projet d'acquisition par la ville des anciennes carrières, appelées "terrains LAFARGE" en contrebas du plateau d'Avron, totalisant 111 000 m² et appartenant aujourd'hui à la société SINIAT.

Le maire justifie l'intérêt de l'opération par le prix de vente, jugé bas (890 000 €, soit 8 €/m²), par l'opportunité de réaliser le parc intercommunal entre Rosny et Neuilly-Plaisance et empêcher ainsi toute opération immobilière.

Trop beau pour être vrai !

D'abord, lors de la commission d'urbanisme préparatoire au conseil municipal, **la majorité municipale refuse de nous transmettre le rapport géotechnique** déterminant pour comprendre l'ampleur des travaux de comblement de ces anciennes carrières remplies de cavités.

En insistant sur ce point lors du conseil municipal, le maire nous lâche finalement que **les travaux de comblement sont estimés à 7 M€**, ce qui donne un prix réel de 71 €/m² pour des terrains dits inconstructibles.

L'engagement financier de la ville passe donc à 8 M€ (2 fois le budget annuel en dépenses d'équipement) sans aucune subvention garantie.

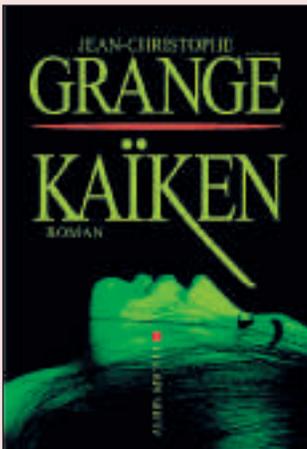
Nous apprenons également qu'**aucune étude sur la dépollution du site n'a été demandée** ce qui aurait permis d'évaluer son véritable coût de viabilisation. Acquérir un ancien site industriel est souvent source de mauvaises surprises.

Le maire nous dit finalement qu'il est pressé de conclure cette opération car c'était une promesse de campagne lors des élections municipales de 2008. Tout s'explique à présent !

Les élus de l'opposition sont bien évidemment pour l'extension du parc, la liaison avec Rosny et l'inconstructibilité de cette zone mais **pas à n'importe quel prix** et il est dommage que ce sujet d'intérêt général ait été ainsi pollué par des dissimulations et par des motivations électorales.

Vos élus de l'opposition :
Muriel SOLIBIEDA
Jean-Marc ADRIAENSSENS
Maité DOUCET
François LABOULAYE
Valérie SUCHOD
Jean-Gilbert LEOUE

Le livre du mois



Jean-Christophe GRANGE,
Kaïken
Albin Michel

Kaïken, c'est le nom du poignard dont se servent les épouses des samourais pour se faire seppuku, c'est à dire pour accomplir le suicide rituel mais c'est aussi le titre du dernier thriller de Grangé, qui nous entraîne dans une folle poursuite,

en France et au Japon, à la recherche de tueurs psychopathes. En France, l'auteur nous entraîne en Seine-Saint-Denis dans une ville à taille humaine et plus particulièrement sur un promontoire connu de tous, le plateau d'Avron.

Le personnage y contemple le soleil levant et l'auteur d'écrire "Durant quelques secondes, à ce moment précis, la tristesse des villes du 93 s'évanouissait..."

Quelle phrase plus belle pour rendre la beauté de notre coteau et de l'exception qu'est notre ville.

Etat civil

• Naissances :

Samy EL HAUDI
Saëlynn TANDA
Apolline LORET
Younna M'SA
Aksil BOUSSADIA
Nathanaël BOUM
Louis Jean GADEYNE
Elise TAVORA
Aminata HAIDARA
Seidina-Oumar HAIDARA
Tristian BERTHAUD
Yanni LUDWICZAK DARMON
Aaron PAUL-LOUIS
Isolina TAVARES

• Mariage :

Aude BOUTEILLER et
Guillaume de GUILLEBON
Frédéric GARNIER et
Sameah BEN HAMZA
Laurent SEINCE et Imen AZAIZIE
Dominique FERNÉ et
Virginie RENOULT-VARASSE

• Décès :

Antoinette SADEK COSTANDI Veuve
SALAMA, 76 ans
Marcelle CHENEY Veuve ESNEAULT, 88 ans
Pascal BOUCHER, 52 ans
Edmond BRUN, 83 ans
Emilienne DATHY Veuve CHAMBERLIN,
94 ans

Pharmacies de garde

Infirmier(e)

Dimanche 2 juin 2013

Pharmacie CENTRAL FOCH
Mme. PHAM

32 avenue du Maréchal Foch
93360 NEUILLY-PLAISANCE
01.43.00.10.33

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

Dimanche 9 juin 2013

Pharmacie FAZILY
M. FAZILY ABAS

10 rue Paul et Camille Thomoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE
01.43.08.16.49

M CAUDERLIER
01 43 00 21 96

Dimanche 16 juin 2013

Pharmacie AKOUN
Mme. AKOUN

Rue de la Butte Verte
93160 NOISY-LE-GRAND
01.43.03.61.95

Mme BAUMGARTH
01 43 00 18 01

Dimanche 23 juin 2013

Pharmacie du Pont de Gournay
M. RINGOT

4 avenue du Maréchal Joffre
93460 GOURNAY SUR MARNE
01.43.05.36.49

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

Dimanche 30 juin 2013

Pharmacie GABRIEL
Mme. NAHON-SOUFFIR

15 allée Gabriel Zirnhelt
(en face du 78 avenue
du Général de Gaulle)
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
01.48.94.71.21

M CAUDERLIER
01 43 00 21 96

Les pharmacies de garde le dimanche le sont aussi le lundi matin. Sauf dérogation, les pharmacies doivent être ouvertes le lundi après-midi. Avant de vous déplacer, vérifiez, auprès du commissariat de Neuilly-sur-Marne, le nom du pharmacien de garde : **01 56 49 10 10**.
Vous pouvez également retrouver les pharmacies de garde de la région Ile-de-France sur le site du syndicat des pharmaciens : www.uprp.net

URGENCES MÉDECINS

Le week-end, en cas d'urgence, vous pouvez appeler le
01 48 32 15 15 (valable nuit, dimanche, jours fériés).



"La Fauvette"
Informations
01 41 53 34 98

Programme Cinéma

Jun 2013

Cinéma municipal de Neuilly-Plaisance

21, avenue Daniel Perdrigé - Plateau d'Avron
Salle climatisée - Dolby digital SRD - Accessible aux personnes handicapées
Salle classée Art et Essai - Label jeune public

Du mercredi 5
au mardi 11 juin

LA DERNIÈRE LICORNE

Film d'animation germano-britannique
de Jules Bass et Arthur Rankin Jr
Durée : 1h32

(1982 - Reprise - Version restaurée)

A partir de 6 ans

Au cœur d'une forêt enchantée vit une licorne solitaire. Un jour, elle entend deux chasseurs déplorer la disparition des licornes. Serait-elle vraiment la dernière de son espèce ?

"La Dernière Licorne" retrouve aujourd'hui le chemin des grands écrans, ce qui permet de rendre enfin justice à ses beautés graphiques et narratives." (Critikat)

Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €) - Samedi 14h - Dimanche 14h15



HÔTEL NORMANDY

Comédie française de Charles Nemes
Avec Eric Elmosnino, Hélène Noguerra...

Durée : 1h37 - *Tout Public*

Parce que, depuis la disparition de son mari, Alice refuse de donner la moindre chance à tous les hommes que lui présentent ses deux meilleures amies, celles-ci lui offrent un séjour de rêve à l'hôtel Normandy de Deauville...

"Ce n'est certainement pas un palace, mais cette comédie romantique au parfum de vaudeville peut faire office de gargote fort agréable à fréquenter. C'est déjà pas si mal !" (aVoir-aLire.com)

Mercredi 16h - Jeudi 21h - Vendredi 18h30
Samedi 21h - Dimanche 16h15 - Lundi 14h - Mardi 21h



UNE VIE SIMPLE (version originale)

Comédie dramatique hongkongaise
de Ann Hui

Avec Deannie Yip...

Durée : 1h59 - *Tout public*

Ah Tao est né à Taishan en Chine. Elle est au service de la famille Leung depuis 60 ans, soit quatre générations. Aujourd'hui, elle vit seule avec Roger, le dernier membre de la famille Leung à Hong Kong.

"Depuis la rétrocession avec la Chine en 1997, de moins en moins de films personnels comme Une vie simple sont produits. C'est dire le prix de ce petit bijou rare, à la fois social et romanesque." (Transfuge)

Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Samedi 16h - Dimanche 18h30 - Lundi 21h - Mardi 14h



SOUS SURVEILLANCE*

Thriller américain
de et avec Robert Redford

Avec aussi Shia Labeouf...

Durée : 2h01

Adultes et adolescents

En 1969, un groupe de militants radicaux revendique une vague d'attentats aux États-Unis pour protester contre la guerre du Vietnam. La plupart de ses membres furent emprisonnés, mais quelques-uns disparurent sans laisser de trace...

Mercredi 18h15 - Vendredi 21h - Samedi 18h30 - Dimanche 21h - Lundi 16h15



Du mercredi 12
au mardi 18 juin

LE PETIT ROI ET AUTRES CONTES

Courts métrages d'animation hongrois
de Lajos Nagy et Maria Horvath

Durée : 41'

Recommandé jeune public à partir de 3 ans

Programme de 5 courts métrages d'animation.

Laissez-vous guider par le plus petit des hommes devenu roi ! Voici un petit tour d'horizon des contes et légendes de Hongrie remplis de mystère, d'ensorcellement, de ruse, de courage et de bien d'autres histoires magiques...

"Ces jolis courts métrages venus de Hongrie évoquent, avec leurs couleurs chatoyantes, les miniatures qui ornaient autrefois les livres."

Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)
Samedi 15h - Dimanche 14h30



GATSBY LE MAGNIFIQUE

(versions française et originale)

Drame américain de Baz Luhrman

Avec Leonardo DiCaprio, Tobey Maguire...

Durée : 2h23

Adultes et adolescents

Printemps 1922. L'époque est propice au relâchement des mœurs, à l'essor du jazz et à l'enrichissement des contrebandiers d'alcool... Apprenti écrivain, Nick Carraway quitte la région du Middle-West pour s'installer à New York.

Présenté en Ouverture du 66^{ème} Festival International Du Film De Cannes 2013.

Mercredi 18h (v.o) - Jeudi 21h - Vendredi 18h - Samedi 21h
Dimanche 18h (v.o) - Lundi 21h (v.o) - Mardi 14h



CHEBA LOUISA*

Comédie française de Françoise Charpiat

Avec Rachida Brakni,

Isabelle Carré...

Durée : 1h35

Tout public

A 30 ans, Djemila, juriste célibataire a enfin son propre appartement... à deux pas de chez ses parents. Française d'origine maghrébine, elle fait tout pour gommer ses origines. Emma, sa voisine déjantée et fauchée, rame pour élever seule ses deux enfants.

"Une jolie comédie humaine, énergique et pleine d'humour, servie par des acteurs talentueux." (Les Fiches du Cinéma)

Mercredi 15h30 - Vendredi 21h - Samedi 18h30
Dimanche 16h et 21h - Lundi 14h - Mardi 21h



DES ABEILLES ET DES HOMMES

Documentaire suisse

de Markus Imhoof

Avec la voix de Charles Berling

Durée : 1h28

Tout public

Entre 50 et 90% des abeilles ont disparu depuis quinze ans. Cette épidémie, d'une violence et d'une ampleur phénoménale, est en train de se propager de ruche en ruche sur toute la planète.

"Cette enquête au long cours, qui vaut d'abord par la diversité des portraits d'apiculteurs, a le mérite d'associer l'homme aussi bien au milieu naturel dans lequel il évolue qu'à son environnement culturel." (Positif)

Mercredi 21h - Jeudi 18h45 - Samedi 16h30 - Lundi 16h15



* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

Programme Cinéma

PLEIN TARIF : 5,50 € - TARIF REDUIT : 4,50 €
(Les séances à 18h30, moins de 18 ans, étudiants, plus de 65 ans et pour tous, les lundis). Tous les mercredis à 14h, tarif unique pour tous : 3,20 € - **Séances en 3D : +1 €**

**Du mercredi 19
au mardi 25 juin**

EPIC : LA BATAILLE DU ROYAUME SECRET (2D et 3D)

Film d'animation américain
de Chris Wedge
Durée : 1h42

A partir de 7 ans

L'histoire d'une guerre insoupçonnable qui fait rage autour de nous. Lorsqu'une adolescente se retrouve plongée par magie dans cet univers caché, elle doit s'allier à un groupe improbable de personnages singuliers et pleins d'humour afin de sauver leur monde... et le nôtre.



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20€)
Vendredi 18h30 (3D) - Samedi 14h et 18h45 (3D)
Dimanche 14h30 - Mardi 21h (3D)

LA CAGE DORÉE

Comédie franco-portugaise

de Ruben Alves
Avec Rita Blanco,
Roland Giraud...

Durée : 1h30

Tout public

Maria et José Ribeiro vivent depuis trente ans dans leur petite loge des beaux quartiers parisiens. Ce couple d'immigrés portugais fait l'unanimité dans le quartier, mais quand on leur propose de retourner au Portugal, personne ne veut les laisser partir. Et eux, que veulent-ils ? **"Le réalisateur effleure des sujets complexes et graves - l'intégration et le déracinement - avec justesse et légèreté."** (Télérama)



Mercredi 16h15 - Jeudi 21h
Samedi 21h - Dimanche 16h45 et 18h45 - Lundi 14h

LE PASSÉ*

Drame français de
Asghar Farhadi
Avec Bérénice Béjo,
Tahar Rahim,
Ali Mosaffa...

Durée : 2h10

Adultes et adolescents

Après quatre années de séparation, Ahmad arrive à Paris depuis Téhéran, à la demande de Marie, son épouse française, pour procéder aux formalités de leur divorce. Lors de son bref séjour, Ahmad découvre la relation conflictuelle que Marie entretient avec sa fille, Lucie.

Présenté en Compétition du 66^{ème} Festival International Du Film De Cannes 2013.



Mercredi 18h15 et 21h - Jeudi 18h15 - Vendredi 21h
Samedi 16h15
Dimanche 21h - Lundi 16h et 21h - Mardi 14h

**VOTRE CINÉMA RESTE OUVERT
DURANT TOUT L'ÉTÉ !**

ABONNEMENT 19,50 € soit 3,90 € l'entrée
Carte rechargeable de 5 entrées, validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
ABONNEMENT PASSION : 17,40 € soit 2,90 € l'entrée
Carte nominative de 6 entrées, validité 30 jours, 1 place maximum par séance

Du mercredi 26 juin au mardi 2 juillet

**FÊTE DU CINÉMA DU DIMANCHE 30 JUIN AU MERCREDI 3 JUILLET :
TARIF UNIQUE 3,50 € LA SÉANCE**

CORALINE

Film d'animation de Henry Selick

Durée : 1h40

(Reprise - 2009) - *A partir de 8 ans*

L'histoire d'une fillette qui pousse une porte secrète dans sa nouvelle maison et découvre alors une version alternative de sa propre vie...

"(...) Le film est une pure prouesse, impressionne par les détails cousus main de son univers forain-gothique (...) " (Les Inrocks)



Mercredi 14h (ciné-jeunes, tarif unique 3,20€)
Samedi 18h30 (avec en avant-programme, les séquences réalisées lors des ateliers - voir ci-après) - Dimanche 14h15 - Mardi 21h

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE "AU FIL DE L'ART" DE NEUILLY-PLAISANCE, LE CINÉMA LA FAUVETTE VOUS PROPOSE :

DEUX ATELIERS DE "RÉALISATION DE COURTE SEQUENCE EN STOP MOTION" (Technique de l'animation image par image)

ANIMÉS PAR VALÉRIE RAOULT pour les 8/12 ans

Samedi 29 juin : De 14h à 16h et De 16h à 18h

(Attention, les ateliers sont limités à 15 enfants, réservation indispensable à la caisse du cinéma - GRATUIT)

- À 18h30 : projection du film "Coraline"

Film en stop motion avec en avant-programme les séquences réalisées par les enfants sur grand écran ! (Tarif unique : 4,50€)

L'AUTRE VIE DE RICHARD KEMP

Film policier fantastique de Germinal Alvarez

Avec Jean-Hugues Anglade, Mélanie Thierry...

Durée : 1h42 - *Adultes et adolescents*

Alors que le Commandant de Police Richard Kemp enquête sur un meurtre, d'étranges similitudes lui rappellent le Perce-Oreille, un tueur en série qu'il a traqué en vain au début de sa carrière. Son seul témoin est Hélène Batistelli.

"Un scénario aussi ambitieux que casse-gueule particulièrement bien maîtrisé au détriment d'une mise en images que l'on aurait aimé plus flamboyante. Mais qu'en France, on puisse voir un premier film qui mixe avec autant de réussite polar et SF, relève déjà d'un sacré exploit." (Ecran Large)



Mercredi 16h15 et 18h30 - Jeudi 21h - Vendredi 18h30
Samedi 21h - Dimanche 16h30 - Lundi 14h et 21h

ONLY GOD FORGIVES* (version originale)

Thriller franco-danois de Nicolas Winding Refn

Avec Ryan Gosling, Kristin Scott Thomas...

Durée : 1h30

Interdit aux moins de 12 ans avec avertissement

À Bangkok, Julian, qui a fui la justice américaine, dirige un club de boxe thaïlandaise servant de couverture à son trafic de drogue. Sa mère, chef d'une vaste organisation criminelle, débarque des États-Unis afin de rapatrier le corps de son fils préféré, Billy...

Présenté en Compétition du 66^{ème} Festival International Du Film De Cannes 2013.

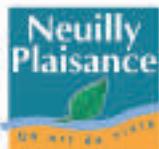


Mercredi 21h - Jeudi 18h45 - Vendredi 21h
Dimanche 18h45 et 21h - Lundi 16h15 - Mardi 14h

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.



LA FÊTE DU PARC



S A M E D I 22 J U I N
DE 12H A 19H

Apéro
Barbecue Géant le midi
Ateliers créatifs
Jeux et animations
Scène musicale